

PROJET SOCIAL

2014-2017

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Méthodologie du projet | 6 |
| Diagnostic | 8 |
| I) Population | 8 |
| Démographie..... | 8 |
| Catégories socioprofessionnelles..... | 8 |
| Composition des ménages..... | 9 |
| Familles monoparentales..... | 9 |
| Population étrangère et immigrée..... | 10 |
| II) Enfance | 11 |
| Petite enfance..... | 11 |
| Ecoles maternelles, primaires et secondaires..... | 12 |
| Etudes supérieures..... | 13 |
| Taux de scolarisation et de diplômés..... | 13 |
| III) Jeunesse | 14 |
| Portrait de la jeunesse yvelinoise..... | 14 |
| Mission Locale Intercommunale..... | 15 |
| Centre d'Information et d'Orientation..... | 16 |
| Santé..... | 17 |
| Citoyenneté..... | 17 |
| IV) Population vieillissante | 17 |
| Niveau de vie..... | 18 |
| Santé..... | 19 |
| Coordination gérontologique Sud Yvelines..... | 19 |
| Yvelines Etudiants Seniors..... | 20 |
| Maison d'Accueil et d'Action Sociale..... | 20 |
| V) Santé et aide sociale | 21 |
| Santé..... | 21 |
| Prestations sociales et familiales..... | 22 |
| Restaurants du cœur..... | 23 |
| VI) Logement | 23 |
| Caractéristiques des logements..... | 23 |
| Caractéristiques des occupants..... | 24 |

| | |
|--|-----------|
| Logements spécifiques | 24 |
| VII) Emploi | 25 |
| Activité et chômage..... | 25 |
| Caractéristiques de l'emploi..... | 26 |
| Revenu..... | 27 |
| VIII)Caractéristiques sociodémographiques des quartiers | 28 |
| Centre Forêt | 28 |
| Dreyfus Pont Hardy | 28 |
| Groussay..... | 28 |
| Beausoleil Grenonvilliers..... | 29 |
| Louvière | 29 |
| Coin du Bois Pâtis et Villeneuve Clairière..... | 29 |
| Patenôte Petit Parc | 29 |
| Racinay Pierrefite | 29 |
| Rambouillet Sud | 29 |
| IX) Transports..... | 30 |
| Diagnostic des déplacements de 2009..... | 31 |
| Schéma Local des Déplacements de 2012 | 32 |
| X) Economie | 33 |
| Caractéristiques de l'économie dans les Yvelines..... | 33 |
| Caractéristiques de l'économie rambolitaine | 33 |
| XI) Culture, loisirs et tourisme | 34 |
| Sport | 34 |
| Culture | 34 |
| Tourisme..... | 34 |
| XII) Cadre de vie | 35 |
| Agenda 21..... | 35 |
| Sécurité..... | 35 |
| SYNTHESE | 36 |
| Annexe 1 : sondage projet social Internet Avril 2014 | 39 |
| Axes du projet social..... | 44 |
| Lutter contre l'isolement..... | 44 |
| Promouvoir le bénévolat..... | 44 |
| Mettre en place des actions culturelles « hors les murs »..... | 45 |

| | |
|--|-----------|
| Impulser une dynamique d'échanges et inciter à la création ou à l'extension de réseaux d'échange | 47 |
| Décentraliser des actions collectives solidaires | 47 |
| Réfléchir au développement de permanences d'accès aux droits | 48 |
| Favoriser l'accès et l'utilisation du multimédia..... | 48 |
| Maintenir, voire développer, des espaces de convivialité et de rencontres, des temps festifs... | 49 |
| Rendre plus accessibles les dispositifs tarifaires existants..... | 49 |
| Jeunesse et insertion..... | 52 |
| Développer l'information jeunesse..... | 52 |
| Soutenir et accompagner la création d'espaces jeunes sur la CCPFY | 54 |
| Maintenir, voire développer, des actions de prévention santé et de prévention générale | 54 |
| Développer la citoyenneté | 56 |
| Prévenir le décrochage scolaire en renforçant la confiance en soi..... | 58 |
| Animation du territoire visant un renforcement du lien social | 62 |
| Valoriser l'existant..... | 62 |
| Travailler en réseau sur le territoire..... | 63 |
| Favoriser l'insertion des personnes étrangères sur le territoire..... | 64 |
| Animation Collective Familles | 67 |
| Etre un élément moteur du REAAPY sur le Sud Yvelines | 68 |
| Développer des lieux de débats et d'échanges..... | 68 |
| Créer des outils d'entraide | 68 |
| Permettre aux familles d'avoir un lieu ressource pour s'informer et s'orienter | 69 |
| Développer des Espaces de Vie Sociale sur la CCPFY | 69 |
| Apaiser les conflits..... | 69 |
| Adapter nos fonctionnements au regard des évolutions sociétales familiales | 70 |
| Favoriser le lien parent-enfant..... | 70 |
| Maîtriser la langue et les codes sociaux pour une meilleure insertion sociale et/ou professionnelle de la famille..... | 72 |

METHODOLOGIE DU PROJET

Dans le cadre du renouvellement de notre projet social, une commission a été mise en place pour travailler sur le sujet. Elle s'est réunie régulièrement durant le processus d'élaboration du nouveau projet social (en moyenne une fois par mois).

Nous avons débuté par la réalisation d'un diagnostic. Pour cela, nous nous sommes appuyés notamment sur les chiffres du dernier recensement de l'INSEE et les données de la CAF concernant ses allocataires. Nous avons également sollicité nos partenaires locaux afin d'obtenir des informations pour étoffer notre diagnostic : les services de la ville de Rambouillet, la Communauté de Communes des Plaines et Forêts d'Yvelines, le Centre d'Information et d'Orientation, la Mission Locale Intercommunale, le Centre Intercommunal d'Action Sociale, le Centre de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie, l'Agence Régionale de Santé, les Restos du Cœur...

Nous avons également diffusé deux questionnaires auprès d'habitants : l'un sur leur perception de la ville et du centre (cf annexe 1), l'autre sur l'exercice de la parentalité, ce qui nous a permis de compléter nos diagnostics et les axes de développement.

Le diagnostic a ensuite été présenté et validé lors d'une rencontre du comité de suivi en présence du Territoire d'Action Sociale Sud Yvelines, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la ville de Rambouillet.

Ensuite, en lien avec la fédération des centres sociaux, nous avons organisé deux réunions participatives : l'une auprès du personnel de la structure et une seconde auprès des habitants. Ces réunions avaient pour but de présenter les éléments du diagnostic afin de les valider, mais également de recueillir leur avis sur les axes et pistes d'actions vers lesquels devrait s'orienter notre projet social. Ainsi, des petits groupes d'échanges ont été formés pendant ces deux réunions et ont permis de faire remonter leurs remarques et idées en assemblée.

A partir de ces éléments, nous avons effectué un tableau récapitulatif des axes, objectifs, actions, moyens et indicateurs de bilan sélectionnés, que nous avons ensuite présenté au comité de suivi pour validation. Etaient conviés à cette réunion le TASSY, la CAF, la ville de Rambouillet, la fédération des Centres Sociaux, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ainsi que la fédération des MJC.

Le projet social rédigé sera soumis au vote du Conseil d'Administration le 23 septembre 2014 et une réunion de retour auprès du personnel est prévue le 16 octobre 2014.

| Date | Réunion |
|-------------------------|---|
| Jeudi 7 février 2013 | Comité de suivi (CAF, TASSY, ville...) Validation de l'ensemble de la démarche |
| Samedi 16 février 2013 | Commission projet social (Comité de Pilotage) |
| Samedi 6 avril 2013 | Commission projet social (Comité de Pilotage) |
| Jeudi 16 mai 2013 | Commission projet social (Comité de Pilotage) |
| Lundi 8 juillet 2013 | Comité de suivi (CAF, TASSY, ville...) Présentation et validation du bilan Validation du planning et des étapes du diagnostic |
| Samedi 22 mars 2014 | Commission projet social (Comité de Pilotage) |
| Samedi 5 avril 2014 | Commission projet social (Comité de Pilotage) |
| Mardi 7 mai 2014 | Comité de suivi (CAF, TASSY, ville...) Présentation et validation du diagnostic |
| Mardi 13 mai 2014 | Commission projet social (Comité de Pilotage) |
| Samedi 24 mai 2014 | Diagnostic partagé avec le personnel Travail en petits groupes avec Métaplan |
| Mardi 27 mai 2014 | Diagnostic partagé avec les habitants Travail en petits groupes avec Métaplan |
| Jeudi 12 juin 2014 | Commission projet social (Comité de Pilotage) |
| Jeudi 19 juin 2014 | Commission projet social (Comité de Pilotage) |
| Samedi 5 juillet 2014 | Commission projet social (Comité de Pilotage) |
| Jeudi 4 septembre 2014 | Commission projet social (Comité de Pilotage) |
| Mardi 9 septembre 2014 | Comité de suivi (CAF, TASSY, ville...) Présentation et validation des axes du projet |
| Mardi 23 septembre 2014 | Validation du projet social par le Conseil d'Administration |
| Jeudi 16 octobre 2014 | Appropriation du projet par le personnel et travail sur les critères d'évaluation |

Diagnostic

I) Population

Démographie

Le territoire des Yvelines est le plus peuplé de la Grande Couronne, et le deuxième département d'Ile-de-France en termes de superficie. Bien que les Yvelines connaissent le même vieillissement que la population nationale, il s'agit tout de même d'un département relativement jeune. Ainsi, le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans est supérieur de près de deux points et demi à la moyenne nationale avec 27,2% de sa population. Les Yvelines est le département dont le taux de croissance de la population est le plus faible par rapport à l'Ile de France.

Avec une population de 26 065 habitants en 2009, Rambouillet représente 1,85% de la population yvelinoise, et 58% de la population de la CCPFY.

La densité de la population à Rambouillet (740 hab/km²) est plus élevée que celle des Yvelines et est égale à presque cinq fois celle de la CCPFY. Elle est particulièrement élevée dans les quartiers Groussay, la Louvière et Patenôtre.

La population de Rambouillet est croissante entre 1999 et 2006 tout comme celle des Yvelines, mais pour des raisons différentes. La population de Rambouillet croît uniquement à cause du solde naturel (différence entre les naissances et décès), tandis que la croissance de la population des Yvelines est due à un solde naturel plus élevé mais compensé par le solde apparent des entrées-sorties¹.

Le taux de natalité à Rambouillet (12,5⁰/00) est inférieur à celui des Yvelines (14,4⁰/00)². Parallèlement, le taux de mortalité est décroissant, ce qui entraîne également un vieillissement de la population, d'autant que le taux de natalité diminue.

La population de Rambouillet est moins jeune globalement que celle des Yvelines avec une proportion de moins de 19 ans inférieure (25,1% à Rambouillet contre 27,4% dans les Yvelines³), ainsi qu'une part de plus de 65 ans plus élevée (15,8% à Rambouillet contre 13,2% dans les Yvelines⁴). Par rapport à la CCPFY, la population de Rambouillet est en moyenne un peu plus âgée pour les mêmes raisons.

Entre 1999 et 2009, la proportion des moins de 45 ans dans la population a diminué, tandis que celle des plus de 65 ans a augmenté.

Catégories socioprofessionnelles

Ainsi, en 2009, un quart de la population rambolitaine est retraitée, ce qui est bien plus élevée que dans les Yvelines. Il y a une augmentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (de 13,5% à 15,5%) entre 1999 et 2009. Environ 75% des 25-54 ans correspond à des cadres et des professions intellectuelles supérieures (24,9%), des professions intermédiaires (24,6%) et à des employés (24,2%). Rambouillet compte moins d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises (1,7%) que dans les Yvelines (2,6%) et la CCPFY

¹ Sources : INSEE, 2012

² Sources : INSEE, 2012

³ Sources : INSEE, 2012

⁴ Sources : INSEE, 2012

(2,9%)⁵. A contrario, Rambouillet compte proportionnellement un peu plus d'ouvriers et d'employés.

Composition des ménages

Le nombre moyen d'occupants par résidence principale diminue depuis 1968.

Entre 1999 et 2009, il y a une augmentation des personnes vivant seules (excepté chez les personnes de plus de 80 ans) dont surtout une très forte augmentation des personnes de 20-24 ans vivant seules. Plus d'un tiers des ménages rambolitains en 2009 correspond à des ménages d'une personne (35,9%) et en majorité de femmes seules. Ce taux est bien supérieur à celui de la CCPFY qui, lui, se rapproche de la tendance yvelinoise (28,1%). Le nombre de personnes seules à Rambouillet a augmenté de 33,2% entre 1999 et 2009, tandis que, dans les Yvelines, ce nombre n'a augmenté que de 21,7%⁶. Il s'agit donc d'un phénomène plus important à Rambouillet. Notons que le nombre de femmes seules à Rambouillet représente 2,73% des femmes seules des Yvelines, alors que la population rambolitaine ne représente que 1,85% de la population yvelinoise. De même, le nombre de familles monoparentales a augmenté de 30,4% entre 1999 et 2009, tandis que, dans les Yvelines, ce nombre n'a augmenté que de 21%⁷.

A Rambouillet, il y a proportionnellement moins de couples avec enfants (27,5%) que dans la CCPFY (32,8%) ou encore les Yvelines (35,3%). Par contre, il y a légèrement un peu plus de familles monoparentales (9,4%) que dans les Yvelines (9,1%), tandis que cette proportion sur la CCPFY (7,9%) est nettement inférieure⁸.

En 2009, à Rambouillet, moins de la moitié de la population est mariée (46,6%) contrairement à la moyenne de la communauté de communes (50,9%) et des Yvelines (50,8%)⁹. Ceci s'entend par le fait qu'il y ait un peu plus de divorcés et de célibataires à Rambouillet que dans les Yvelines.

Entre 1999 et 2009, il y a une augmentation des familles sans enfant (de 43,7% à 46,9% des familles) à Rambouillet, et, parallèlement, une augmentation des familles de 4 enfants et plus (de 2,7% à 3,1%). Il y a, ainsi, proportionnellement plus de familles sans enfant de moins de 25 ans que dans les Yvelines (46,9% à Rambouillet contre 41,5% dans les Yvelines). Par contre, les familles de 4 enfants et plus sont plus répandues à Rambouillet (3,1% des ménages) que dans la CCPFY (2,6% des ménages)¹⁰.

Familles monoparentales¹¹

En 2010, à Rambouillet, 15,4% des familles sont des familles monoparentales. Parmi elles, 81,6% sont des familles monoparentales dont le parent est une femme, et donc seulement 18,4% sont des familles monoparentales dont le parent est un homme.

Ainsi, 61,3% des familles monoparentales rambolitaines sont des familles dont le parent est une femme au statut "actif ayant un emploi", 20,3% autre qu'"actif ayant un emploi", 15,5% sont des familles monoparentales dont le parent est un homme au statut "actif ayant un emploi" et 2,9% autre qu'"actif ayant un emploi".

⁵ Sources : INSEE, 2012

⁶ Sources : INSEE, 2012

⁷ Sources : INSEE, 2012

⁸ Sources : INSEE, 2012

⁹ Sources : INSEE, 2012

¹⁰ Sources : INSEE, 2012

¹¹ Sources : Insee RP 2010 exploitation complémentaire

24,8% des familles monoparentales dont le parent est une femme ont un statut autre qu'actif ayant un emploi, tandis que seulement 15,8% des familles monoparentales dont le parent est un homme ont un statut autre qu'actif ayant un emploi.

Population étrangère et immigrée¹²

Est immigrée toute personne née de parents étrangers à l'étranger et qui réside sur le territoire français. Certains immigrés deviennent français par acquisition de la nationalité française, les autres restent étrangers.

En 2010, à Rambouillet, 5,5% de la population correspond à une population étrangère (5,8% à l'échelle nationale, plus de 8% à l'échelle francilienne). La majorité de cette population a entre 25 et 54 ans (56% de la population étrangère), 20% a plus de 55 ans, 16% a moins de 15 ans et 8% a entre 15 et 24 ans.

Bien que les étrangers ne constituent que 5% de la population rambolitaine, les chômeurs étrangers représentent 14% des chômeurs de la ville. En effet, 13% des étrangers rambolitains sont au chômage, 59% ont un emploi. On remarque que 8% de la population étrangère est homme ou femme au foyer, ce qui représente 10% des hommes/femmes au foyer de la ville. Il ne s'agit quasiment que de femmes (seuls trois hommes étrangers sont hommes au foyer). Il y a donc ainsi 14% des femmes étrangères qui sont des femmes au foyer.

La population immigrée représente 7,4% de la population rambolitaine en 2010. 60% de la population immigrée a entre 25 et 54 ans, 29% a plus de 55 ans, seul 7% a entre 15 et 24 ans, et 4% moins de 15 ans. Ainsi, la population immigrée de 25 à 54 ans représente 11,3% de la population rambolitaine du même âge. La population immigrée au chômage représente 16% de la population rambolitaine au chômage, et ceci aussi bien chez les hommes que chez les femmes. De même, les hommes et femmes au foyer immigrés représentent 16% des hommes et femmes au foyer rambolitains. 14% des femmes immigrées sont des femmes au foyer (7% des femmes non immigrées seulement sont des femmes au foyer à Rambouillet).

En résumé

- *Croissance de la population due au solde naturel*
 - *Vieillessement de la population*
 - *25% de la population est retraitée*
- *Diminution du nombre moyen d'occupants par résidence principale*
- *Augmentation des personnes vivant seules, surtout chez les 20-24 ans*
- *35,9% des ménages sont des ménages d'une personne et en majorité de femmes seules*
 - *Augmentation du nombre de familles monoparentales*
 - *15,4% des familles sont des familles monoparentales*
 - *5% de la population correspond à des étrangers*
- *Les chômeurs étrangers représentent 14% des chômeurs de la ville*
 - *La population immigrée représente 7,4% de la population*
- *14% des femmes immigrées sont des femmes au foyer (7% chez les femmes non immigrées)*

¹² Source : Insee RP 2010 exploitation principale

II) Enfance

L'Académie de Versailles qui regroupe les départements des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts de Seine et du Val d'Oise, accueille 10% de la population scolarisée en France et est la première académie de par ses effectifs. Dans les Yvelines, ce sont 78 000 collégiens qui sont accueillis dans les 137 collèges du département. Le département des Yvelines compte 51 centres de formation dont l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, six grandes écoles et un réseau de lycées internationaux. Cette offre est complétée par la présence d'instituts et de laboratoires de recherche et développement de renom¹³.

Petite enfance

Comme à l'échelle nationale, dans les Yvelines, environ 60% des enfants sont gardés par leur famille ou des proches et ce sont donc 40% des enfants qui sont concernés par un accueil extra-familial. Plus de la moitié de ces enfants sont gardés par des assistantes maternelles, un tiers sont accueillis en crèche, et un enfant sur dix est gardé par un auxiliaire parental. Aujourd'hui, il y a un déficit de places d'accueil plus marqué en zone rurale et une offre parfois inadéquate pour répondre aux besoins de garde sur certains créneaux horaires (tôt le matin, tard le soir) ou jours d'ouverture (week-end). En 2011, la capacité théorique d'accueil par les modes de garde formels est estimée à 55,1% dans les Yvelines, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne nationale métropolitaine (53,3%). Cependant, concernant la capacité d'accueil théorique pour les enfants de moins de 3 ans auprès des assistant(e)s maternel(le)s en exercice employé(e)s directement par des particuliers, ce taux est compris entre 14 et 26%, ce qui est faible pour la France métropolitaine¹⁴.

Sont ainsi développées sur le territoire départemental : les micro-crèches (établissements d'accueil régulier collectif de 10 places maximum, dérogeant aux obligations de nommer un directeur), et les Maisons d'Assistants Maternelles (structures permettant aux assistantes maternelles de se regrouper afin d'accueillir les enfants dans des maisons communes et non plus aux domiciles respectifs).

Des outils permettant de faciliter et de contribuer à une meilleure information des parents sur l'offre de place chez les assistantes maternelles ont été mis en place sur les Yvelines :

- les Relais Assistantes Maternelles (lieux d'information et de rencontre pour les assistants maternels et d'information aux parents afin de faciliter leur fonction d'employeur) et les Relais d'Accueil de la Petite Enfance (guichets d'information sur l'ensemble des modes de garde).
- la mise en place d'un numéro vert «Allo Accueil Petite Enfance» pour mieux informer les parents.
- la géolocalisation des assistantes maternelles sur le site internet du Conseil général afin d'obtenir la liste des assistantes maternelles à proximité.

Sur la Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yvelines, on dénombre ainsi cinq micro-crèches de dix berceaux maximum en travaux début 2014. Celles de Clairefontaine et Sonchamp sont en réhabilitation, celle de Raizeux également mais avec une extension de prévue. Et deux nouvelles sont en construction à La Boissière Ecole et Orcemont. Le

¹³ Source : Conseil Général des Yvelines

¹⁴ Source : CNAF, DREES, enquête PMI, 31décembre 2011, INSEE, IRCEM

personnel de ces crèches est du personnel privé et tout dossier de la communauté de communes y est accepté.

A Rambouillet, le Service Municipal Petite Enfance est dédié aux enfants de 3 mois à 3 ans et est installé dans le quartier de la Louvière. Face, notamment, au développement du travail des femmes (le taux de travail des femmes est ici supérieur à la moyenne française) et pour satisfaire les besoins multiples de modes de garde, le service petite enfance propose différentes formules d'accueil :

- La crèche familiale «La Farandole» qui regroupe l'ensemble des assistantes maternelles agréées qu'emploie et rémunère la municipalité. Tous les jeudis ont lieu les Ateliers de Rencontre Mamans et Enfants, l'occasion pour les accompagnants et les enfants de se rencontrer et d'échanger.
- Les crèches collectives « Les Lutins » et «Les Fontaines »
- La halte-garderie « Ribambelle » qui fonctionne selon le principe de la réservation à l'année et qui propose un accueil périscolaire.

Il existe également la crèche « Lulu Pistache » conventionnée avec la CAF et la ville. Elle compte des berceaux privés et des berceaux publics. La municipalité a déjà élargi ses capacités d'accueil du petit enfant et a le projet de poursuivre dans ce sens à travers la mise en place de micro-crèches.

La municipalité est également conventionnée avec une halte-garderie parentale Bout'chou. Il s'agit d'un regroupement en association de parents qui bénéficie de locaux mis à disposition par la municipalité ainsi que d'une dotation financière municipale. Les tarifs sont établis en fonction des revenus. L'association Kangourou propose également un lieu de rencontre, d'échange, de partage, de créativité et d'activités entre parents et enfants, autour d'ateliers ou d'activités ludiques, créatives, culturelles.

Ecoles maternelles, primaires et secondaires

Le taux de scolarisation des enfants rambolitains de 2 ans est de 9% (ce qui correspond à la tendance nationale) et 83% pour les enfants de 3 ans¹⁵. Rambouillet compte ainsi neuf écoles maternelles publiques, une école maternelle privée subventionnée sous contrat et une école maternelle privée non subventionnée et hors contrat. Un service de garderie est proposé le matin aux maternelles, CP, CE1 et CE2 (sauf Vieil Orme) de 7h à 8h20 et le soir pour les maternelles de 16 h 30 à 18 h 45.

Le Département Education Jeunesse de la ville met à la disposition des familles, des accueils péri et post-scolaires, organisés auprès des Ateliers de Quartiers, des centres de Loisirs et des Centres de Loisirs Associés à l'Ecole. Les Centres de Loisirs reçoivent les enfants le mercredi et pendant toutes les vacances.

Les Centres de Loisirs associés à l'Ecole (CLAE) reçoivent les enfants en post-scolaire pour les écoles Foch, Gambetta, Louvière, Prairie, Clairbois et Vieil Orme. Les animateurs travaillent en collaboration avec les enseignants à travers différents projets menés aussi bien sur les temps d'animations du midi que du soir. Les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles de Foch-Gambetta et de la Louvière-Prairie sont ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h. Les enfants des écoles sont accueillis par l'équipe d'animation dans les locaux de l'école Gambetta pour le CLAE Foch-Gambetta et dans les locaux du centre de loisirs La Prairie pour le CLAE Louvière-Prairie.

Les Ateliers de quartiers reçoivent les enfants en périscolaire comme les CLAE et en extrascolaire le mercredi après-midi, les petites vacances scolaires et le mois de juillet. Sont

¹⁵ Sources : INSEE

accueillis en priorité les Rambolitains dont les deux parents travaillent. Les Ateliers de quartier (La Louvière, Grenonvilliers, La Clairière et Groussay) accueillent les enfants de 5 à 12 ans en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h, ainsi que les mercredis et durant les petites vacances scolaires et en juillet de 13h30 à 18h (l'Atelier de Grenonvilliers reste fermé durant les vacances).

Le Centre de Loisirs Maternel sans hébergement peut accueillir jusqu'à 120 enfants de 3 à 5 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h45 à 18h30. Le centre de loisirs primaire accueille, quant à lui, jusqu'à 150 enfants pour le moment, mais il est prévu qu'il puisse accueillir 25 enfants supplémentaires d'ici fin 2015.

La ville compte huit écoles publiques élémentaires, une école primaire privée et une école privée hors contrat primaire. Plus de 2 200 enfants sont scolarisés en école maternelle ou élémentaire à Rambouillet. Ils sont répartis dans 92 classes dont deux classes spécialisées (CLIS à l'école primaire Clairbois et gens du voyage).

Après la requalification de l'école de la Louvière inaugurée le 7 juillet 2012, la ville procédera à la requalification de l'école Foch Gambetta (2014/2016). Dès la rentrée 2013, un unique groupe scolaire regroupera les Ecoles Foch et Gambetta qui accueillent aujourd'hui 17 classes et plus de 400 élèves. Un directeur bénéficiant d'une décharge à 100% assurera la gestion administrative et pédagogique, l'animation des équipes, le contact avec les familles et les divers organismes institutionnels.

La ville devra mettre en place, à la rentrée 2014/2015, la réforme des rythmes scolaires. Le conseil municipal débattera en avril 2014 sur le projet d'emploi du temps suivant pour les écoles maternelles et primaires publiques : le matin de 8h30 à 11h55, le mercredi matin de 8h30 à 11h30 (ou 11h55) et l'après-midi de 14h15 à 16h. Les activités auraient lieu de 13h30 à 14h15 et seraient assurées par le Département Education Jeunesse de la ville. Après 16h auraient lieu les CLAE et la ville assurerait les pauses méridiennes dans les écoles maternelles. Il n'y aurait pas de centre de loisirs le mercredi matin, ni de cantine le mercredi midi en dehors des enfants inscrits aux centres de loisirs l'après-midi. L'école privée Sainte Thérèse ne modifiera pas son emploi du temps pour 2014/2015 (réflexion en cours pour 2015/2016). Les élèves n'auront donc pas classe le mercredi matin en 2014/2015.

En ce qui concerne les études secondaires, la ville dispose de trois collèges publics, d'un collège privé hors contrat secondaire, d'un groupement collège et lycée privé, ainsi que d'un lycée public.

Etudes supérieures

En termes d'études supérieures, on trouve à Rambouillet un Institut Universitaire de Technologie de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, un Centre de Formation des Apprentis spécialisé dans les métiers du cheval, de l'agriculture, de la santé animale et de l'agro-alimentaire (incluant un Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole), un Centre de Formation des Apprentis spécialisé dans les métiers de la santé et du social, un Institut de Formation aux Soins Infirmiers et Aides-Soignants, ainsi qu'une école de la Chambre de Commerce et de l'Industrie.

Taux de scolarisation et de diplômés

Le taux de scolarisation des moins de 18 ans est plus élevé à Rambouillet que dans le reste des Yvelines et en particulier, le taux de scolarisation des enfants de 2 à 5 ans (74,9% à Rambouillet contre 72,3% dans les Yvelines). Par contre, le taux de scolarisation des 18-24 ans est bien inférieur à Rambouillet (52,7%) par rapport à celui des Yvelines (58,2%). Le taux

de scolarisation des 25-29 ans est inférieur dans la CCPFY (5,7%) par rapport à celui de Rambouillet (6,3%) ou des Yvelines (6,7%)¹⁶.

Entre 1999 et 2009, le taux de Rambolitains sans diplôme a fortement augmenté mais le taux de personnes ayant un diplôme supérieur au bac aussi, et plus particulièrement un diplôme de l'enseignement supérieur long (d'environ 17% à 22% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus). Ainsi, à Rambouillet, le taux de personnes non scolarisée de 15 ans ou plus n'ayant pas de diplôme ou ayant au plus le certificat d'études primaires (24%) est supérieur par rapport à la CCPFY (21,8%) et aux Yvelines (21,2%). Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est quant à lui inférieur à Rambouillet¹⁷.

En résumé

- *Taux de scolarisation des 2-5 ans supérieur*
- *Taux de scolarisation des 18-24 ans bien inférieur par rapport à celui des Yvelines*
 - *Forte augmentation du taux de sans diplôme*
 - *Forte augmentation du taux de personnes ayant un diplôme supérieur au bac*
- *Taux de personnes non scolarisée de 15 ans ou plus, n'ayant pas de diplôme ou ayant au plus le certificat d'études primaires, supérieur*
 - *Taux de diplômés de l'enseignement supérieur inférieur*

III) Jeunesse

Portrait de la jeunesse yvelinoise

La part des jeunes de 17 ans ayant de faibles capacités ou de grosses difficultés en lecture en 2009 dans les Yvelines est de 6,6%, ce qui est inférieur au taux de l'Ile de France (9,1%) et celui de la France métropolitaine (9,6%). La part des jeunes non diplômés au sein de la population des 20-24 ans non inscrite en établissement scolaire en 2008 dans les Yvelines est de 20%, ce qui est inférieur à l'Ile de France (23,2%) et à la France métropolitaine (21,6%). De même, la part des diplômés de l'enseignement supérieur au sein de la population des 25-34 ans non inscrite en établissement scolaire en 2008 dans les Yvelines (52,8%) est supérieure à celle de l'Ile de France et de la moyenne nationale¹⁸.

En 2008, la part des filles de 15 à 19 ans ayant un emploi ou étant en apprentissage est supérieure dans les Yvelines (11,1%) par rapport à l'Ile de France (9,9%) et la France métropolitaine (9,9%), tandis que ce même taux chez les garçons est bien inférieur dans les Yvelines (14,6%) par rapport à la moyenne nationale (17,5%), mais supérieur tout de même à l'Ile de France (13,1%). On observe ce même phénomène chez les 20-24 ans : les filles, dans les Yvelines, qui ont un emploi ou sont en apprentissage représentent 55,7% de leur tranche d'âge comparativement au 49,8% national, et les garçons yvelinois représentent 56,4% comparativement au 57% national. Cependant, on peut noter tout de même que la part des garçons, que ce soit chez les 15-19 ans ou chez les 20-24 ans, qui travaillent ou sont en

¹⁶ Sources : INSEE, 2012

¹⁷ Sources : INSEE, 2012

¹⁸ Sources : MEN-DEPP, DSN, Agence du service civique, DJEPVA, INSEE RP, DARES, DREES

apprentissage est supérieur à la part des filles. Mais cet écart est beaucoup moins important dans les Yvelines par rapport à la France métropolitaine¹⁹.

Les jeunes yvelinois de 16 à 25 ans représentent 11,2% des jeunes franciliens de 16 à 25 ans, et, pourtant, 12,4% des jeunes franciliens de moins de 26 ans en contrat d'apprentissage sont yvelinois. On remarque donc que l'apprentissage est plus répandu chez les jeunes yvelinois. Par contre, la part des jeunes de moins de 26 ans en contrat de professionnalisation, CUI-CAE ou CUI-CIE est moins importante dans les Yvelines puisqu'ils ne représentent qu'entre 8 et 10% du total francilien.

Le service civique est, quant à lui, très peu courant dans les Yvelines puisque les jeunes yvelinois en service civique ne représentent que 3,8% des jeunes franciliens en service civique²⁰.

Les jeunes de 12-17 ans yvelinois sont plus souvent en accueils collectifs de mineurs avec hébergement durant les congés scolaires par rapport aux jeunes franciliens du même âge. Il s'agit plus souvent de séjours d'au moins cinq jours dans les Yvelines (78,8% des séjours) par rapport à l'Ile de France (74% des séjours)²¹.

Globalement, la consommation de tabac quotidien, d'alcool régulier et de cannabis régulier à 17 ans est légèrement inférieure en Ile de France par rapport à la moyenne nationale. Le taux de recours à l'IVG des mineures de 15 à 17 ans est, cependant, plus élevé en Ile de France (13,6%) qu'en France métropolitaine (11,1%), mais celui des Yvelines est bien inférieur avec 7,7%²².

La part des jeunes de 20 à 24 ans vivant chez leurs parents est bien plus élevée dans les Yvelines (64,6%) qu'en Ile de France (53,6%) et surtout que la moyenne nationale (45,5%). Globalement, ce taux est bien plus élevé chez les garçons (72%) que chez les filles (57,4%) mais cela correspond à la tendance nationale²³.

Les jeunes reçus en premier accueil dans les réseaux des missions locales en 2010 sont également moins nombreux dans les Yvelines par rapport à l'Ile de France²⁴.

Mission Locale Intercommunale²⁵

La Mission Locale Territoire Sud Yvelines a son siège social et ses locaux à Rambouillet, mais un accueil de proximité est aussi proposé, ce qui est nécessaire, en particulier, dans un territoire étendu et semi-rural. Il y a donc des permanences délocalisées sur sept communes (Ablis, Chevreuse, Garancières, Houdan, Montfort-l'Amaury, Saint-Arnoult-en-Yvelines et Saint-Rémy-lès-Chevreuse), réparties sur quatre cantons. La Mission Locale Intercommunale tient à s'impliquer dans l'environnement local et régional et les actions entreprises à destination des jeunes. Le territoire compte environ 16 000 jeunes de 15-24 ans dont 27,6% non scolarisés, environ 6 500 actifs et un taux de chômage pour cette tranche d'âge de 13,1 %.

En 2012, environ 1 100 jeunes ont été en contact, au moins une fois, avec la Mission Locale Intercommunale. Parmi eux, 965 ont bénéficié d'un entretien et 579 ont été accueillis pour la première fois par la structure. Ces chiffres restent très proches de ceux de 2011. Les

¹⁹ Sources : MEN-DEPP, DSN, Agence du service civique, DJEPVA, INSEE RP, DARES, DREES

²⁰ Sources : MEN-DEPP, DSN, Agence du service civique, DJEPVA, INSEE RP, DARES, DREES

²¹ Sources : MEN-DEPP, DSN, Agence du service civique, DJEPVA, INSEE RP, DARES, DREES

²² Sources : MEN-DEPP, DSN, Agence du service civique, DJEPVA, INSEE RP, DARES, DREES

²³ Sources : MEN-DEPP, DSN, Agence du service civique, DJEPVA, INSEE RP, DARES, DREES

²⁴ Sources : MEN-DEPP, DSN, Agence du service civique, DJEPVA, INSEE RP, DARES, DREES

²⁵ Source : Mission Locale Intercommunale de Rambouillet

nouveaux venus sont pour la plupart orientés par leur entourage (38%), par Pôle Emploi (31%) et par les intervenants sociaux (16%).

On remarque que beaucoup de jeunes suivis à la mission locale ne sont pas prêts à entrer en formation qualifiante et ont besoin de passer par le module «Accès aux savoirs de base et au projet professionnel». Sur l'année 2012, la mission locale a atteint l'objectif fixé de 30 filleuls parrainés. Elle propose également aux jeunes de participer au dispositif «Parcours Vacances», pour leur permettre d'accéder à des vacances autonomes. Cette démarche permet d'acquérir des savoir-faire transférables dans la vie quotidienne (organisation, gestion d'un budget...).

La Mission Locale Intercommunale sur la CCPFY a reçu 342 jeunes en premier accueil en 2013 dont 220 jeunes reçus à Rambouillet, ce qui représente 64% des jeunes reçus en premier accueil sur l'ensemble de la CCPFY. Environ 40% des jeunes de la CCPFY reçus sont sortis du système scolaire moins d'un an avant leur accueil à la Mission Locale Intercommunale, c'est le cas de la moitié des jeunes à Rambouillet. Près des deux tiers des jeunes reçus dans la CCPFY sont hébergés chez leurs parents ou leur famille. 36,8% des jeunes reçus possèdent un moyen de locomotion individuel motorisé, seulement 29% à Rambouillet. En 2013, la Mission Locale Intercommunale sur l'ensemble de la CCPFY a reçu 578 jeunes en entretien dont 64,7% à Rambouillet. Environ la moitié a plus de 22 ans (31% à l'échelle nationale) et la moitié également n'a pas ou peu de diplômes (ce qui correspond au niveau national).

Centre d'Information et d'Orientation

Le CIO de Rambouillet a reçu, sur l'année scolaire 2012-2013 environ 1700 jeunes en entretien au CIO même c'est-à-dire en plus de ceux réalisés dans les établissements scolaires. Une majorité de ces jeunes étaient scolarisés, soit 80% d'entre eux dont 37% au collège, environ 9% en voie professionnelle, 40% au lycée général et technologique, 8% dans l'enseignement supérieur et 9% de niveau scolaire non connu.

Parmi les 20% de consultants non scolarisés, 85% sont des jeunes de moins de 26 ans et 15 % des adultes venus pour une reconversion ou un bilan de leur carrière professionnelle. Un très faible nombre de jeunes entre 11 et 17 ans, francophones ou non, nouvellement arrivés en France est reçu au CIO pour une évaluation du niveau scolaire en vue d'une rescolarisation.

Les demandes amenant les jeunes et leurs familles à fréquenter le CIO sont diverses. Pour les collégiens, il peut s'agir de partager une réflexion sur les modalités de la scolarité, une demande de conseil sur l'orientation à la fin des paliers d'orientation ou encore des renseignements sur les procédures d'orientation, les voies de formation, les métiers, les débouchés.

En lycée, à tous les niveaux, la demande concerne l'accompagnement à la prise de décision du choix des filières et l'élaboration d'un projet d'insertion professionnelle ou d'études supérieures. Parfois, elle peut concerner une réorientation dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire.

Les étudiants viennent pour des conseils sur les poursuites d'études après un bac+2, voire pour le choix d'un master. Ils peuvent également consulter pour une réorientation.

Les jeunes déscolarisés sont en attente d'un accompagnement personnalisé afin de se remobiliser pour réinvestir le système scolaire.

Les adultes viennent souvent pour bénéficier d'un point d'étape dans leur carrière et sur une éventuelle réorientation par des informations sur la formation continue. Cette année, des partenaires comme Cap Emploi ont envoyé quelques adultes au CIO afin de participer avec eux à la construction de leur projet.

Santé

Le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) de l'hôpital de Rambouillet a réalisé 797 consultations chez les jeunes de moins de 25 ans en 2013. Un peu plus de 60% des consultations du CDAG se font auprès d'un public âgé de 13 à 25 ans.

Citoyenneté

Aux élections présidentielles de 2012, les moins de 30 ans en Ile de France étaient plus nombreux en proportion à n'avoir voté qu'à un ou à aucun scrutin. En effet, seuls 45,4% des jeunes de 18-29 ans en Ile de France ont voté aux deux scrutins, tandis que ce taux chez les 30-59 ans est de 67,9% et 73,8% chez les 60 ans et plus. Mais, on peut tout de même noter que le taux de 18-29 ans à avoir voté aux deux scrutins est légèrement plus élevé en Ile de France par rapport à la moyenne nationale pour la même tranche d'âge. Par contre, le taux d'abstention aux deux scrutins est le même en Ile de France qu'en province chez les 18-29 ans avec 17,9% d'abstention. Il s'agit de la tranche d'âge pour laquelle le taux d'abstention est le plus élevé comparativement au 30-59 ans avec 9,7% d'abstention en Ile de France et 14,6% chez les 60 ans et plus en Ile de France. On remarque globalement d'ailleurs que le taux d'abstention aux deux scrutins est plus élevé en Ile de France avec 12,7% d'abstention contre 11,6% en province.²⁶

En résumé

- *Recours rare au service civique dans les Yvelines*
- *Une part des jeunes de 20-24 ans vivant chez leurs parents bien plus élevée dans les Yvelines*
- *16 000 jeunes de 15-24 ans sur le Territoire Sud Yvelines dont 27,6% non scolarisés*
- *Abstention aux élections présidentielles de 2012 plus élevée chez les moins de 30 ans*

IV) Population vieillissante

Les Yvelines comptent environ 90 000 yvelinois âgés de plus de 75 ans et 110 établissements d'accueil des personnes dépendantes. Les projections effectuées par l'INSEE à horizon 2030 font état d'un vieillissement important de la population yvelinoise. A l'échelle régionale, le département comptera alors la part la plus importante des plus de 60 ans avec 24,9% estimé de la population âgée de plus de 60 ans.

Depuis 2002, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), financée par le Conseil général, permet, au-delà du versement de l'allocation, de mettre en place un plan d'aide adapté aux besoins des plus de 60 ans en perte d'autonomie : avec des dispositifs favorisant le maintien à domicile ou une prise en charge dans des établissements spécialisés. Pour percevoir l'APA, le demandeur doit être âgé de plus de 60 ans et résider de manière stable et régulière en France. Le montant de l'APA varie en fonction du niveau de dépendance et des

²⁶ Sources : INSEE, enquête Participation électorale 2012

ressources du demandeur. En 2012, les Yvelines comptaient 17 000 bénéficiaires de l'APA, dont 54% de bénéficiaires de l'APA à domicile. La part de bénéficiaires pour 1000 personnes de 75 ans et plus est bien inférieure dans les Yvelines (134,4) par rapport à l'Ile de France (166,7) ou encore la France métropolitaine (208,5)²⁷.

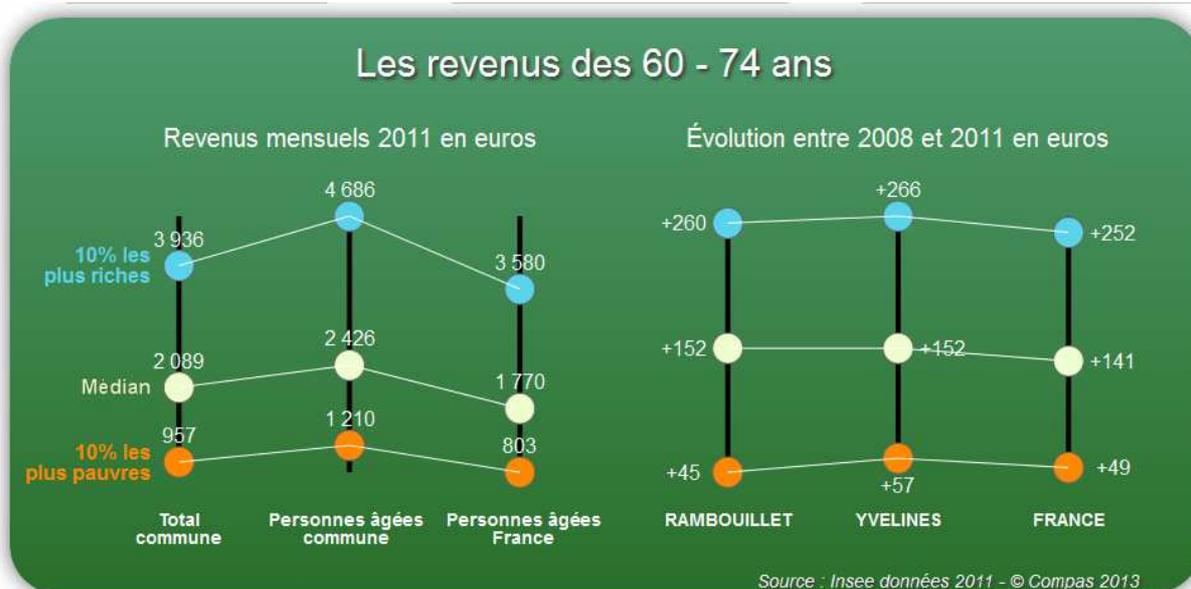
La densité de population des habitants de 75 ans et plus est comprise entre 51 et 120 au km² à Rambouillet, ce qui correspond à la densité du Nord Est des Yvelines. Elle est globalement bien plus faible dans la partie Ouest, centrale et Sud du département²⁸.

Niveau de vie

En 2010, 51,2% des Rambolitains de plus de 80 ans vivent seuls, tout comme 30,9% des 65-79 ans. Ces chiffres sont nettement plus élevés que dans les Yvelines où 48,7% des plus de 80 ans vivent seuls et seulement 25% des 65-79 ans²⁹.

En 2013, Rambouillet compte 283 bénéficiaires de l'APA³⁰.

Un comparateur élaboré par le Compas en partenariat avec la Gazette des communes, la Gazette Santé-Social et l'Observatoire des inégalités nous présente la situation financière des personnes âgées de plus de 60 ans par commune, comparativement au département et à la moyenne nationale. Les données utilisées sont celles de l'Insee sur les revenus de l'année 2011, pour la France métropolitaine et pour une unité de consommation (l'équivalent d'une personne seule), hors impôts et prestations sociales. La variation en euros ne tient pas compte de l'inflation au cours de la période (3,7%).



Ainsi, lorsqu'on observe les revenus des 60-74 ans rambolitains, on constate qu'ils sont globalement plus élevés que les chiffres nationaux et que ces revenus sont plus élevés que ceux de la population totale de Rambouillet. On remarque que les revenus les plus élevés ont beaucoup plus augmenté que les revenus les plus faibles, ce qui augmente encore l'écart de richesse entre les plus pauvres et les plus riches, mais cette tendance est également nationale.

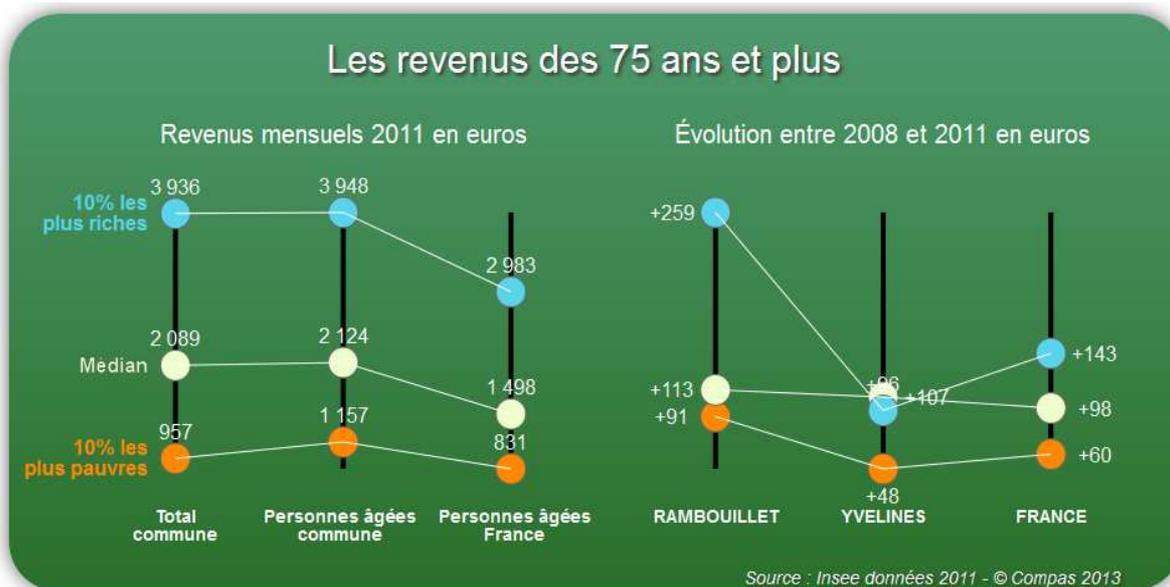
²⁷ Sources : INSEE, DREES, DGCS, CNAF, MSA

²⁸ Sources : IGN, FINESS 2009, ORS 2009. Traitement : ARS IDF octobre 2012

²⁹ Sources : INSEE, 2012

³⁰ Sources : CLIC Sud Yvelines

Cependant, on peut remarquer que les revenus des 60-74 ans à Rambouillet ont un peu moins augmenté entre 2008 et 2011 par rapport aux Yvelines.



A présent, lorsqu'on observe ces mêmes données pour les personnes âgées de plus de 75 ans à Rambouillet, on observe que leurs revenus sont plus élevés que dans le reste de la France, et en particulier les 10% les plus riches. On peut également noter que leurs revenus ont beaucoup plus augmenté entre 2008 et 2011 que dans les Yvelines.

Santé³¹

Le schéma régional médico-social de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France présente les points forts et les points faibles des équipements destinés aux personnes âgées dans les Yvelines.

Ainsi, en termes de points forts, le département bénéficie d'un taux d'équipement en Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) supérieur à la moyenne régionale (95%₀ dans les Yvelines comparativement à 77%₀ en Ile de France).

Cependant, en termes de points faibles, les taux de structures concourant au maintien à domicile, pour les Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), les accueils de jour et l'hébergement temporaire sont inférieurs à la moyenne (1,5%₀ dans les Yvelines en termes d'accueil de jour et d'hébergement temporaire comparativement à 3%₀ en Ile de France, 15%₀ dans les Yvelines en termes de SSIAD comparativement à 21%₀ en Ile de France).

Ainsi, en tenant compte des projections démographiques, la faiblesse du taux d'équipement s'accroîtra dès 2020.

Coordination gérontologique Sud Yvelines

La coordination gérontologique est un lieu d'accueil, d'information et d'évaluation qui permet de répondre aux préoccupations de la vie quotidienne et de trouver des solutions pour organiser un soutien à domicile adapté. Son rôle est d'informer, d'organiser et coordonner les actions de soutien à domicile, d'instruire les demandes APA, de préparer le retour à domicile après une hospitalisation, de participer à des actions de lutte contre l'isolement (comme Yvelines étudiants seniors), de participer à la prévention et au traitement des situations de

³¹ Source : ARS IDF

maltraitance, de proposer des groupes de paroles pour les aidants familiaux et de préparer à une entrée en établissement, lorsque les conditions de maintien à domicile ne peuvent plus être remplies.

Les missions de la coordination gérontologique sont développées en lien avec les professionnels et partenaires locaux, le médecin traitant, les aides à domicile, les territoires d'action sociale... L'accompagnement est gratuit pour les bénéficiaires, ce dispositif étant financé par le Conseil général des Yvelines.

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) travaille étroitement avec la Maison d'Accueil et d'Action Sociale de Rambouillet via la résidence du Bon Vieux Temps qui propose un planning d'activités hebdomadaires ouvertes aux habitants de la commune. Ils proposent un atelier mémoire et un atelier mosaïque qui rencontrent beaucoup de succès. Ils proposent également des activités plus classiques de jeux de cartes, de rencontres lecture...

En termes de mobilité, il existe sur Rambouillet le dispositif PAM 78 ou encore des structures privées telles que l'Age d'or ou Evolis service. Le dispositif PAM 78 permet aux personnes à mobilité réduite vivant à domicile d'effectuer des déplacements occasionnels ou réguliers de minimum 500 mètres, entre 6h et minuit, seules ou accompagnées. Pour bénéficier de PAM 78, il faut posséder l'une des trois cartes suivantes : la carte d'invalidité supérieure ou égale à 80%, la carte européenne de stationnement des personnes handicapées, la carte de stationnement du ministère de la Défense, ou encore être bénéficiaire de l'APA à domicile (GIR 1 à 4). Le Conseil Général, la Région et le Syndicat des Transports en Ile-de-France prennent en charge entre 78 % et 88% du coût global du trajet. Le reste est à la charge de l'utilisateur en fonction de la distance parcourue (tarif au 1er janvier 2014 : 7,30 € pour un trajet de moins de 15 km, 11,00 € pour un trajet de 15 à 30 km, 18,30 € pour un trajet de 30 à 50 km, 36,60 € pour plus de 50 km).

Yvelines Etudiants Seniors

Yvelines Etudiants Seniors est un dispositif initié et intégralement financé par le Conseil Général des Yvelines. Il est relayé par la coordination gérontologique locale et la Maison d'Accueil et d'Action Sociale afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Des visites de convivialité sont ainsi proposées au domicile des personnes âgées qui le souhaitent durant les mois de juillet et d'août par des étudiants qui peuvent partager conversation, jeux de société, promenades, courses ou accompagnement. Ces jeunes interviennent sous la responsabilité d'un professionnel social, après une formation adaptée à leur mission.

Depuis le lancement du dispositif durant l'été 2004, 881 étudiants ont été recrutés et 51 290 visites ont été réalisées au domicile des personnes âgées des Yvelines. Le dispositif touche ainsi en moyenne une centaine de personnes âgées chaque été sur le secteur Sud Yvelines dont environ une quarantaine de personnes sur Rambouillet.

Maison d'Accueil et d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale de Rambouillet, devenu Maison d'Accueil et d'Action Sociale est organisé en trois pôles dont le pôle maintien à domicile et aînés et handicapés. Ce dernier organise des interventions en direction des personnes âgées et/ou handicapées en proposant de nombreuses prestations de maintien à domicile telles que le portage de repas, la téléalarme, les cartes de bus, la gestion de la résidence « Le Bon Vieux Temps » (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Autonomes) ou encore la constitution d'un réseau de maintien à domicile. Il assure les obligations d'aide sociale légale

en offrant un accompagnement dans la constitution des dossiers d'aide sociale hébergement (placement personnes âgées ou handicapées), d'obligation alimentaire (dans le cadre des dossiers de placement), de carte d'invalidité, de priorité, de stationnement, d'aide personnalisée autonomie et de cartes de transport.

En résumé

- Une part de personnes âgées vivant seules plus importante
- Des revenus des 60-74 ans plus élevés que la moyenne nationale
- Des revenus des 60-74 ans plus élevés que ceux de la population totale de la ville
- Des revenus des plus de 75 ans plus élevés que dans le reste de la France

V) Santé et aide sociale

Santé

En 2007, près de 36% des médecins et dentistes d'Ile de France avaient plus de 55 ans (contre 32% chez les médecins à l'échelle nationale et 29% chez les dentistes), 27% des masseurs kinésithérapeutes (22% à l'échelle nationale), 24% des pharmaciens (23% à l'échelle nationale) et des orthophonistes (20% à l'échelle nationale), et 22% des sages-femmes (15% à l'échelle nationale) et des manipulateurs en électro-radiologie (17% à l'échelle nationale). Globalement, dans la plupart des professions de santé, la part des professionnels de plus de 55 ans est plus élevée en Ile de France qu'à l'échelle nationale³².

En 2008, la moyenne d'âge des omnipraticiens en Ile de France est de 51,9 ans avec une densité pour 100 000 habitants de 86,9, ce qui est bien inférieur au taux national de 99,1. De même, chez les infirmiers libéraux, la densité pour 100 000 habitants francilienne est de 39,6 alors qu'elle est de 89,9 pour la France. Par contre, concernant les spécialistes, la moyenne d'âge est de 53,9 ans mais la densité pour 100 000 habitants est bien supérieure en Ile de France avec 114,5 contre 87,8 à l'échelle nationale. De même chez les chirurgiens dentistes, la densité pour 100 000 habitants est de 65,7 à l'échelle francilienne alors qu'elle est de 59,1 à l'échelle nationale³³.

Le Schéma d'organisation médico-sociale de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France révèle les points forts et les points faibles des Yvelines dans le domaine de la santé. En termes de points forts, le département est doté d'un taux d'équipement élevé pour la déficience intellectuelle concernant les enfants et est bien équipé pour les adultes souffrant de déficience intellectuelle et atteints de polyhandicap. Le département dispose d'un solide réseau dans sa partie sud pour les personnes déficientes et est assez dynamique au niveau de l'engagement des associations qui se regroupent et s'associent puisqu'il y a quelques Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) en formation et huit Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signés.

En termes de points faibles, concernant les enfants, les Yvelines ont un faible taux d'équipement pour l'autisme, la déficience motrice et la déficience auditive. Concernant les adultes, l'offre est insuffisante pour la déficience motrice et le handicap psychique.

³² Source : ARS IDF, 2010

³³ Source : ARS IDF, 2010

En termes d'addictologie, l'offre se compose d'un Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues (CAARUD), trois Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), et de deux Consultations Jeunes Consommateurs.

Rambouillet dispose d'un centre hospitalier, d'une Maison de l'Accueil et de l'Action Sociale, d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale et d'un Centre médico-psychologique. La ville compte 30 médecins généralistes dont 19 ont plus de 55 ans, 54 médecins spécialistes dont 26 ont plus de 55 ans, 10 infirmiers libéraux, 31 masseurs kinésithérapeutes, 5 sages-femmes, 9 orthophonistes et 23 chirurgiens-dentistes.

Prestations sociales et familiales

Les Yvelines comptent un peu moins de 207 000 allocataires de la CAF en 2012 dont 21 900 foyers allocataires du RSA (22 554 fin 2013). Il s'agit d'une population plutôt jeune (46% des bénéficiaires sont âgés de 18 à 35 ans), peu qualifiée et composée de personnes qui vivent très majoritairement seules (52% des personnes vivent seules sans enfant, 27% sont seules avec enfants). 52% ont une ancienneté dans le dispositif supérieure à 2 ans.

En 2010, la France métropolitaine compte un taux de bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle de 2,94%. En Ile-de-France, ce taux est de 3,69% et cette population francilienne représente 20,2% des bénéficiaires de la CMU de la France entière. Dans les Yvelines, le taux de bénéficiaires de la CMU de base est de 2,39%, il est donc légèrement inférieur au taux national métropolitain³⁴.

Rambouillet compte, en 2012, 3 766 allocataires de la CAF. 29% d'entre eux sont des personnes seules sans enfant, et 17% sont des personnes seules avec enfant(s). En 2012, 24% des allocataires de la CAF rambolitains vivent sous le seuil des bas revenus, ce qui correspond au taux yvelinois. Au total, cela représente donc 7% de la population rambolitaine qui vit dans un foyer allocataire à bas revenus (ce taux est de 9% dans les Yvelines)³⁵.

Le quartier Centre Forêt compte la plus importante part des allocataires de Rambouillet avec 14,2%, devant les quartiers Groussay (12,51%) et Patenôte Petit Parc (12,30%)³⁶. C'est, cependant, le quartier Dreyfus Pont Hardy qui compte le plus d'allocataires isolés. En effet, près de la moitié des allocataires du quartier sont isolés, et près d'un tiers des allocataires de Rambouillet le sont globalement. Près d'un tiers des allocataires des quartiers Groussay et la Louvière sont des familles monoparentales. C'est également dans le quartier Louvière qu'on compte la part la plus importante d'allocataires du RSA parmi les allocataires du quartier. Près de 10% des allocataires de Rambouillet ont un revenu composé exclusivement des prestations sociales.

2,23% de la population rambolitaine bénéficie de la CMU Complémentaire en 2012, ce qui est inférieur aux Yvelines où 3,36% de la population, bénéficie de la CMUC et à la moyenne métropolitaine qui est de 5,9%. Le quartier Centre Forêt compte la plus importante part des allocataires de Rambouillet avec 14,2%, devant les quartiers Groussay (12,51%) et Patenôte Petit Parc (12,30%)³⁷.

³⁴ Sources : Eco-Santé Régions & Départements 2012, d'après données DREES, Fonds CMU

³⁵ Source : CAF

³⁶ Source : CAF, 31 décembre 2012

³⁷ Source : CAF, 31 décembre 2012

Restaurants du cœur

Pendant la campagne d'hiver 2013/2014 des Restaurants du Cœur de Rambouillet, il n'y a pas eu d'augmentation du nombre de familles accueillies par rapport à la précédente campagne. Cela représente 225 familles reçues dont 24,4% sont des couples (avec ou sans enfants), 50,6% sont des personnes seules et 25% sont des femmes seules avec enfants.

L'âge moyen pour les hommes est de 44 ans et de 40,5 ans pour les femmes (sans changement notable d'une année à l'autre). Il n'y a qu'une minorité de retraités et la plupart des accueillis perçoivent le RSA.

Concernant le restaurant bébé, 36 familles avec des bébés entre 0 et 18 mois (même proportion que l'année précédente) en sont bénéficiaires. La moitié de ces familles est composée de mamans seules, mais pas forcément très jeunes puisque l'âge moyen de ces mamans est de 31 ans.

En résumé

- 29% de personnes seules sans enfant parmi les allocataires, et 17% de personnes seules avec enfant(s)
- 24% d'allocataires rambolitains vivant sous le seuil des bas revenus, soit 7% de la population rambolitaine qui vit dans un foyer allocataire à bas revenus
- 10% d'allocataires ayant un revenu composé exclusivement de prestations sociales
 - Un quart de femmes seules avec enfants parmi les familles accueillies aux Restaurants du Cœur
 - La moitié de mamans seules, d'un âge moyen de 31 ans, parmi les familles accueillies au restaurant

VI) Logement

Caractéristiques des logements

En 2009, à Rambouillet, il y a plus de résidences principales (93,7% des logements) proportionnellement que dans la CCPFY (91,2%) ou encore les Yvelines (92,9%). Le nombre de résidences secondaires a fortement diminué à Rambouillet entre 1990 et 2009 (-42,5%). Le nombre de logements a, quant à lui, augmenté de 10,6% entre 1999 et 2009³⁸.

La proportion de maisons a diminué (36,1% en 2009 contre 41,2% en 1999), la proportion d'appartements est ainsi passée de 55,4% à 61,8% en 2009³⁹. Ainsi, il y a proportionnellement beaucoup plus d'appartements à Rambouillet par rapport aux 41,7% de la CCPFY et 55,2% dans les Yvelines.

Les résidences principales ont tendance à être plus petites à Rambouillet en termes de nombre de pièces (3,7 pièces en moyenne), et principalement les appartements (2,8 pièces en moyenne). Globalement, à Rambouillet, les habitants sont installés dans leur résidence principale depuis moins longtemps que dans la CCPFY et dans les Yvelines. Et pourtant,

³⁸ Sources : INSEE, 2012

³⁹ Sources : INSEE, 2012

43,5% des Rambolitains sont installés depuis plus de 10 ans, dont 12,1% depuis plus de 30 ans⁴⁰.

Caractéristiques des occupants

Le taux de propriétaires de résidences principales a augmenté entre 1999 et 2009 passant de 47,3% à 51%. Mais ce taux est bien inférieur à celui des Yvelines (59,6%) et surtout de la CCPFY (62,5%). De plus, le taux de locataires d'un logement HLM est bien plus important à Rambouillet (22,7% de la population) par rapport à la CCPFY (14,9%), mais également un peu plus important que dans les Yvelines (19%)⁴¹.

Et pourtant, dans la frange urbaine dense ainsi que dans les pôles de Mantes-la-Jolie et des Mureaux, le logement locatif prédomine. Le ralentissement de la construction a incité le département des Yvelines à engager dès 2006 une politique de logement ambitieuse avec deux objectifs principaux : relancer la construction et développer une offre résidentielle accessible à tous. Ainsi, il y a eu une très forte production de logements sociaux dans les Yvelines ces trois dernières années dont une augmentation de 50% en 2013, ce qui fait des Yvelines le deuxième département francilien en termes de production de logements sociaux, au-delà des taux imposés par la loi⁴².

Ce phénomène de croissance du nombre de logements est observable sur Rambouillet. En effet, les personnes qui ont répondu au sondage réalisé par la MJC/CS en avril 2014⁴³ ont souvent cité l'apparition de nouvelles constructions en centre ville comme évolution, mais ils ont également souligné le fait que les infrastructures, selon eux, ne suivent pas comme, par exemple, les parkings.

Logements spécifiques

Rambouillet compte plus de 2500 logements gérés par quatre bailleurs sociaux (la SEMIR : Société d'économie mixte immobilière de Rambouillet, l'OPIEVOY : Office Public de l'habitat Interdépartemental de l'Essonne-Val d'Oise-Yvelines, le « foyer pour tous » et Sogemac habitat), 115 logements en résidences pour personnes âgées, 40 places en aire d'accueil pour les gens du voyage, 142 chambres étudiantes... 90 nouveaux logements étudiants sont en construction rue Patenôte pour la rentrée de septembre 2014. Il existe un dispositif de relais logement jeunes à destination des 18-30 ans en difficultés proposant 18 hébergements d'insertion, situés en centre-ville et gérés par le Syndicat d'Economie Mixte Immobilière de Rambouillet.

La politique de logement rambolitaine prévoit que 20% des logements construits soient des logements sociaux, 10% des logements intermédiaires, ainsi que 5 à 10% en accession à la propriété.

En termes de logement social, en 2013, 2031 demandes de logement ont été déposées à Rambouillet. La majorité des demandeurs habitent les Yvelines (86% des demandeurs) dont 38% à Rambouillet. Un tiers des demandeurs a entre 26 et 35 ans (32% des demandeurs), un quart a entre 36 et 45 ans, 10% ont moins de 25 ans. Les trois quarts des demandeurs ont un enfant ou moins. 43% des demandeurs sont célibataires, 20% sont mariés, 12% divorcés, 10% séparés. La majorité des demandeurs sont donc des célibataires avec au plus un enfant.

⁴⁰ Sources : INSEE, 2012

⁴¹ Sources : INSEE, 2012

⁴² Sources : Préfet 25 avril 2014

⁴³ Sources : sondage réalisé en ligne par la MJC/CS, avril 2014, cf annexe 1

En résumé

- *Augmentation de la proportion d'appartements*
- *Des résidences principales plus petites (3,7 pièces en moyenne)*
- *Augmentation du taux de propriétaires de résidences principales*
 - *Un taux de locataires de logement HLM plus important*

VII) Emploi

Le département des Yvelines compte environ 11,8% de la population active francilienne. L'activité féminine continue à se développer tandis que celle des hommes diminue à tous les âges. Sa population active résidente est de plus en plus qualifiée. Malgré la remontée du chômage, le taux des Yvelines demeure le plus faible d'Île-de-France et reste largement inférieur à la moyenne nationale. En proportion, les actifs sont moins nombreux dans les Yvelines qu'en Île-de-France mais le taux d'emploi est supérieur à la moyenne francilienne. Les établissements yvelinois interrogés estiment que 42% de leurs projets de recrutement seront difficilement réalisables, soit la part de projets jugés « difficiles » la plus forte de la région (36,5% de projets difficiles en moyenne)⁴⁴.

Activité et chômage

En 2009, Rambouillet (26%) et la CCPFY (26,1%) comptent proportionnellement un peu plus d'inactifs que dans le reste des Yvelines (25,3%). Cela s'explique essentiellement par un taux de retraités et préretraités plus élevé (8% à Rambouillet, 8,8% dans la CCPFY, 6,6% dans les Yvelines), mais, parallèlement, un taux d'élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés légèrement inférieur⁴⁵.

Le taux d'emploi global à Rambouillet (67,9%) en 2009 est légèrement inférieur à celui des Yvelines (68,4%) et de la CCPFY (68,6%). Cela vient du fait que le taux d'emploi des femmes à Rambouillet (63,8%) est inférieur à celui des Yvelines (64,8%)⁴⁶.

Cependant, on peut noter que le taux d'emploi des 15-24 ans est bien plus élevé à Rambouillet (41,4%) que dans le reste des Yvelines (33%), ce qui compense en grande partie la différence importante de taux d'emploi des hommes de 55 à 64 ans qui est nettement inférieur à Rambouillet (48,5%) par rapport au reste des Yvelines (52,4%)⁴⁷.

En 2009, le taux de chômage (au sens du recensement) à Rambouillet (8,1%) est légèrement inférieur à celui des Yvelines (8,3%), tandis qu'il est plus élevé que celui de la CCPFY (7,1%). On peut noter tout de même que la part des femmes parmi les chômeurs est légèrement plus élevée à Rambouillet (50,2%) que dans les Yvelines (49,4%), et ce taux est encore légèrement plus important dans la CCPFY (50,7%)⁴⁸.

Entre 2010 et 2011, on note une augmentation très importante du nombre de chômeurs de longue durée à Rambouillet (+10,8%). Ce taux est presque sept fois plus important chez les femmes que chez les hommes. Il y a un double effet contraire : le chômage de longue durée chez les 15-24 ans a considérablement diminué (-35,7% et d'autant plus chez les femmes

⁴⁴ Conseil Général des Yvelines

⁴⁵ Sources : INSEE, 2012

⁴⁶ Sources : INSEE, 2012

⁴⁷ Sources : INSEE, 2012

⁴⁸ Sources : INSEE, 2012

-50%) alors que chez les plus de 50 ans, il a considérablement augmenté (+33,3% et d'autant plus chez les femmes +54,3%)⁴⁹.

Les mêmes tendances s'observent dans la CCPFY et les Yvelines (-10% de chômeurs de longue durée chez les 15-24 ans et +18,2% chez les 50 ans ou plus⁵⁰) mais à moindre importance.

La part des chômeurs de longue durée parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi reste cependant légèrement inférieure à Rambouillet (34,2%) par rapport à la CCPFY (34,7%) et aux Yvelines (35,4%)⁵¹.

Dans la CCPFY, le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans a augmenté encore plus (+17,4%) qu'à Rambouillet (+13,2%) entre 2010 et 2011, de ce fait, on observe une légère hausse du nombre de demandeurs d'emploi global (+0,3%). Tandis que dans les Yvelines, le nombre de demandeurs d'emploi de 15-24 ans n'a que très faiblement diminué (-0,3%) avec une hausse considérable chez les plus de 50 ans (+12,7%), ce qui entraîne une hausse du nombre de demandeurs d'emploi global (+3,4%)⁵².

Un quart des inscriptions comme demandeurs d'emploi en 2011 à Rambouillet font suite à un licenciement. Ce taux est légèrement plus élevé chez les demandeurs de catégorie A. Dans les Yvelines, ces taux sont légèrement inférieurs.

Entre 2010 et 2011, à Rambouillet, les inscriptions des femmes en tant que demandeurs d'emploi pour motif d'une première entrée ont diminué de plus de la moitié (-54,2%). Ceci, tandis que, dans les Yvelines, ce nombre n'a baissé que de 1,4%⁵³.

Le nombre de demandeurs d'emploi à Rambouillet avait chuté entre 2004 et 2007 puis il a fortement augmenté (surtout chez les moins de 25 ans) jusqu'en 2010. Entre 2010 et 2011, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué légèrement à Rambouillet (-1,6%) mais ce nombre chez les plus de 50 ans a fortement augmenté (+13,2%), contrasté par une nette diminution chez les 15-24 ans (-8,8%)⁵⁴.

En 2012 et 2013, la tendance s'inverse : le nombre de demandeurs d'emploi à Rambouillet augmente (+21% entre 2011 et 2012, +6,46% entre 2012 et 2013). Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 26 ans diminue (283 demandeurs d'emploi en 2012, 258 en 2013)⁵⁵.

Caractéristiques de l'emploi

La part de salariés à Rambouillet (91,9%) en 2009 est légèrement supérieure par rapport aux Yvelines (90,7%) et à la CCPFY (90,2%). On peut noter que la part de femmes parmi ces salariés est bien plus élevée à Rambouillet (49,9%) et dans la CCPFY (48,5%) que dans le reste des Yvelines (43,2%). Mais la part de salariés à temps partiel est légèrement supérieure (14% à Rambouillet, 13,4% dans les Yvelines). 22,3% des femmes salariées travaillent à temps partiel à Rambouillet en 2009, ce qui correspond à peu près à la tendance des Yvelines,

⁴⁹ Sources : INSEE, 2012

⁵⁰ Sources : INSEE, 2012

⁵¹ Sources : INSEE, 2012

⁵² Sources : INSEE, 2012

⁵³ Sources : INSEE, 2012

⁵⁴ Sources : INSEE, 2012

⁵⁵ Sources : Pôle Emploi, traitement INSEE, 2013

et, 9,6% des femmes rambolitaines ayant un emploi sont en CDD, tandis que seuls 5,6% des hommes le sont⁵⁶.

On peut noter tout de même que les 15-24 ans rambolitains ont plus souvent un emploi à temps plein comparativement aux Yvelines. La part des hommes salariés (91,7%) est supérieure par rapport aux Yvelines (88,6%) et à la CCPFY (87,1%)⁵⁷. Cette différence s'explique par le fait que, dans les Yvelines et la CCPFY, il y ait une part beaucoup plus importante d'hommes employeurs ou indépendants, mais également un peu moins de fonctionnaires qu'à Rambouillet.

En 2009, dans la CCPFY, plus de 28% de la population travaillent dans leur commune de résidence, ce qui est bien supérieur à la moyenne yvelinoise (19,9%). Ce taux est d'autant plus important à Rambouillet avec plus d'un tiers de la population qui travaille dans la commune (36,8%)⁵⁸.

Revenu

On peut remarquer qu'à Rambouillet, en 2010, le salaire net horaire moyen (16,2€) est un peu inférieur à celui des Yvelines (17,3€). Ceci est dû essentiellement au fait que le salaire des cadres à Rambouillet (26€) est inférieur à celui des cadres dans les Yvelines (28,3€)⁵⁹.

On peut noter une particularité à Rambouillet, c'est que les femmes ouvrières qualifiées sont mieux payées que les hommes dans la même catégorie, ce qui n'est pas le cas dans les Yvelines, ni même la CCPFY.

À Rambouillet et dans la CCPFY, il y a moins de différence de salaire horaire entre les travailleurs à temps complet de 18-25 ans et les travailleurs à temps non complet de 18-25 ans, par rapport à ces chiffres dans les Yvelines. On observe également cette même tendance chez les plus de 50 ans.

Le revenu net déclaré moyen à Rambouillet est très fluctuant entre 2006 et 2009, et ne suit pas les mêmes tendances que dans le reste des Yvelines. Il diminue très fortement en 2007, augmente légèrement en 2008 puis diminue à nouveau en 2009 à Rambouillet. Le revenu net déclaré moyen par foyer fiscal est inférieur à Rambouillet (39 593€) par rapport à la CCPFY (41 930€) et aux Yvelines (44 524€), mais il est nettement supérieur à la moyenne nationale (23 230€). Il y a proportionnellement moins de foyers fiscaux imposables à Rambouillet (70,3%) en 2009 par rapport à la CCPFY (72%)⁶⁰.

Il y a une nette différence entre le revenu net déclaré moyen des foyers fiscaux imposables à Rambouillet par rapport à celui des Yvelines : celui des Yvelines est égal à 1,12 fois celui de Rambouillet. En 2010, le revenu médian à Rambouillet (24 691€) est légèrement inférieur à celui des Yvelines (25 058€), tandis que celui de la CCPFY (25 820€) est supérieur à celui des Yvelines. On peut noter cependant, que les revenus les plus élevés dans les Yvelines (9ème décile = 51 714€) sont bien plus élevés que les revenus les plus élevés à Rambouillet (9ème décile = 45 976€)⁶¹.

⁵⁶ Sources : INSEE, 2012

⁵⁷ Sources : INSEE, 2012

⁵⁸ Sources : INSEE, 2012

⁵⁹ Sources : INSEE, 2012

⁶⁰ Sources : INSEE, 2012

⁶¹ Sources : INSEE, 2012

A Rambouillet, les pensions, retraites et rentes ont une part plus importante dans les revenus déclarés (23,6%) que dans la CCPFY (22,3%) ou encore les Yvelines (19,6%)⁶².

On remarque que les quartiers de Villeneuve Clairière et Coin du bois Pâtis sont des quartiers plus aisés que les autres quartiers de Rambouillet. A l'opposé, les quartiers de la Louvière et Groussay sont les plus défavorisés.

En résumé

- *Un taux de retraités et préretraités plus élevé donc plus d'inactifs*
- *Un taux d'élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés légèrement inférieur*
 - *Une part de salariés plus importante que dans les Yvelines*
 - *Plus d'un tiers de la population travaille dans la commune*
- *Un salaire net horaire moyen un peu inférieur à celui des Yvelines*
- *Un revenu net déclaré moyen par foyer fiscal inférieur par rapport à la CCPFY et aux Yvelines, mais nettement supérieur à la moyenne nationale*
- *Une part importante des pensions, retraites et rentes dans les revenus déclarés*
 - *Augmentation très importante du nombre de chômeurs de longue durée, surtout chez les femmes et les plus de 50 ans*
- *Forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi chez les plus de 50 ans contrastée par une diminution chez les 15-24 ans*

VIII) Caractéristiques sociodémographiques des quartiers⁶³

Dans cette partie, la dénomination de « quartier » fait référence au découpage IRIS utilisé par l'INSEE.

Centre Forêt

Le quartier Centre Forêt compte la part la plus importante des allocataires de Rambouillet avec 14,32%.

Dreyfus Pont Hardy

C'est le quartier Dreyfus Pont Hardy qui compte le plus d'allocataires isolés. En effet, près de la moitié des allocataires du quartier sont isolés.

Groussay

Le quartier Groussay concentre 12,51% des allocataires de Rambouillet et il s'agit du quartier qui concentre la deuxième part la plus importante des allocataires de Rambouillet.

Le quartier Groussay est le plus défavorisé de Rambouillet avec La Louvière.

Près d'un tiers des allocataires du quartier Groussay correspond à des familles monoparentales.

⁶² Sources : INSEE, 2012

⁶³ Sources : IRIS et données carroyées de l'Insee au 31 décembre 2010

Beausoleil Grenonvilliers

Le quartier Beausoleil Grenonvilliers, plus précisément le quartier Grenonvilliers, concentre la part la plus importante des bas revenus (entre 30 et 40% de sa population).

Louvière

8,5% de la population de la Louvière couverte par la CNAM est bénéficiaire de la CMUC.

Près d'un tiers des allocataires du quartier de La Louvière correspond à des familles monoparentales. C'est également le quartier de La Louvière qui compte la part la plus importante d'allocataires du RSA parmi les allocataires du quartier.

Le quartier de la Louvière est le plus défavorisé de Rambouillet avec le quartier Groussay.

Coin du Bois Pâtis et Villeneuve Clairière

Le quartier du Coin du bois Pâtis est le quartier le plus aisé de Rambouillet avec le quartier Villeneuve Clairière et ils concentrent tous les deux la part la plus élevée de jeunes de moins de 25 ans.

Patenôte Petit Parc

Le quartier Patenôte Petit Parc compte la troisième part la plus importante des allocataires de Rambouillet avec 12,30%.

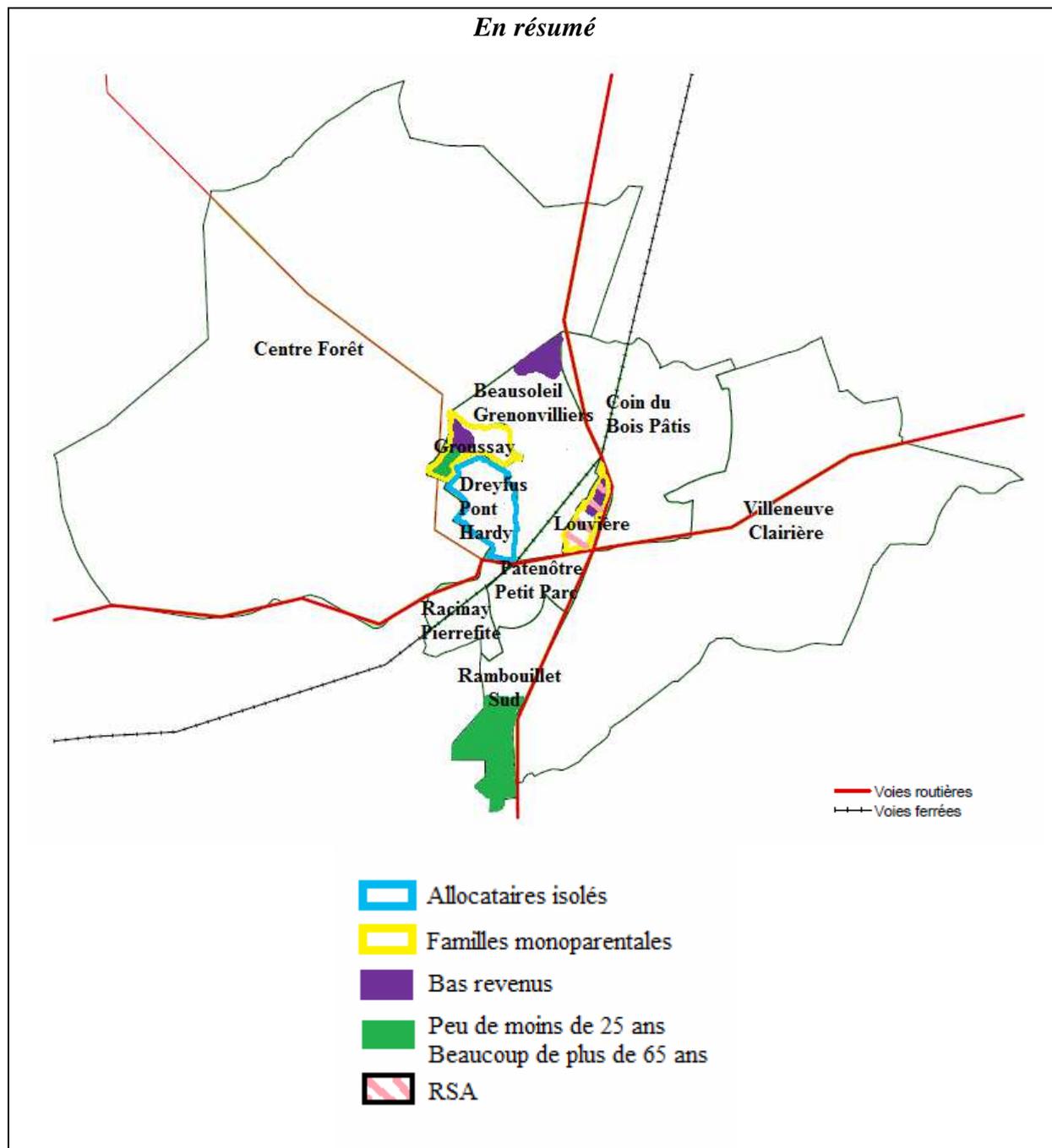
Racinay Pierrefite

Le quartier Racinay Pierrefite correspond à une population plutôt moyenne aussi bien en termes d'âge que de revenus.

Rambouillet Sud

Le quartier Rambouillet Sud se caractérise par très peu de jeunes de moins de 25 ans (inférieur à 20% de sa population) et une très forte concentration de personnes de plus de 65 ans (entre 30 et 50% de sa population).

En résumé



IX) Transports

Les Yvelinois se déplacent plus que l'ensemble des franciliens et plus qu'en 2001. Au total, ce sont 4,1 millions de déplacements par jour, qui font des Yvelines le département le plus mobile de la grande couronne. Les Yvelinois se déplacent principalement en voiture : 54% des déplacements en automobile par rapport aux 38% à l'échelle francilienne et jusqu'à 72% des déplacements dans certains secteurs (sud et ouest du département). 9 Yvelinois sur 10 sont motorisés (7/10 à l'échelle francilienne). Les déplacements en transport en commun ne représentent que 14% des déplacements (20% à l'échelle de la région)⁶⁴.

⁶⁴ Conseil Général des Yvelines

Des projets sont prévus pour favoriser l'intermodalité et la mise en œuvre d'une mobilité durable : les parcs relais et gares routières, le développement des circulations douces (développement des stationnements vélos dans les collèges, schéma départemental des véloroutes...), le covoiturage, les pôles d'échanges multimodaux qui offrent des services complets d'intermodalité (parc de stationnement vélo, gare routière, parc relais).

Rambouillet se situe à 35 minutes de Paris en TER Centre ou environ une heure par le Transilien N, 45 minutes en voiture par les autoroutes A10, A11 et la RN 10, à 1h30 de l'aéroport Roissy Charles De Gaulle et à 1h de l'aéroport d'Orly. La ville est desservie par six lignes de bus urbaines. Les stationnements comprennent 1500 places en zone verte, 35 en zone bleue, ainsi que trois parkings souterrains payants gérés par la société Vinci.

Diagnostic des déplacements de 2009

Le diagnostic des déplacements à Rambouillet établi par Transorco en 2009 confronte l'offre et la demande des déplacements des Rambolitains. Ainsi, il y a près de 6000 montées en bus quotidiennes à Rambouillet en 2009 dont 33% s'effectuent à la gare Prud'Homme et 14% à la gare routière Prairie. Cette population est constituée à raison de 30% de scolaires et 70% d'actifs. En termes de trafic ferroviaire, les trajets vers Paris sont nombreux le matin tandis que, dans le sens inverse, ils sont insuffisants (et inversement le soir). La gare de Rambouillet dénombre un peu moins de 9300 voyageurs par jour en 2009, ceci sachant que 34,3% d'entre eux ont pour destination Paris. 53% des voyageurs se rendent à la gare à pied ou à vélo, 25% en voiture et 20% en bus. L'intermodalité train-voiture est trop importante, ce qui provoque une saturation des parkings à proximité et des congestions de voirie. En termes de trafic routier, la RN10, qui crée une coupure urbaine entre l'Ouest et l'Est de Rambouillet, compte 42 000 véhicules par jour. Cette route est en particulier alimentée par les échangeurs de Rambouillet, points de convergence des circulations du Sud Yvelines, soit entre 13 000 et 15 000 véhicules aux échangeurs du Moulinet, de la Louvière ou du Bel Air en 2009. De même, entre 10 000 et 13 000 véhicules sont dénombrés dans les axes artériels du centre-ville de Rambouillet : rue de la Louvière et rue Lenôtre. Les Rambolitains sont moins véhiculés que dans la CCPFY et les Yvelines. Pourtant, dans la CCPFY, les ménages sont plus véhiculés que dans les Yvelines. Ils possèdent même souvent deux voitures ou plus.

Parmi les actifs habitant à Rambouillet, 49% se déplacent en voiture, 28% à pied, 7% en transport en commun, 6% en deux roues. A Rambouillet, 49% des scolaires sont issus de communes proches de Rambouillet. Les étudiants se déplacent plutôt vers Paris, Versailles et Trappes. Entre 1999 et 2006, les flux domicile-travail ont diminué en direction de Paris, Vélizy et Trappes, et en provenance de Paris et du Sud des Yvelines. A contrario, ils ont augmenté vers l'Est des Yvelines (Guyancourt, Plaisir, Montigny, Coignières...) et à partir de l'Eure-et-Loir.

En conclusion de ce diagnostic, le réseau de bus urbain répondait à la demande des usagers, contrairement au réseau de bus interurbain qui, lui, était peu connu des actifs. Il suggérait donc une meilleure information du réseau au niveau de la gare, que le pôle gare soit requalifié en séparant les différents modes de transport, de revoir également le plan de circulation autour du Pont Hardy, de l'hypercentre et de la rue du Général De Gaulle, d'optimiser le stationnement autour de la gare, d'imaginer des parkings relais voiture-bus, une politique de covoiturage incitative et d'améliorer le plan de stationnement en vue d'un meilleur partage avec les piétons et les cyclistes. Au niveau des modes doux, il a été demandé d'envisager la création d'un réseau maillé pour les vélos, de favoriser le stationnement dans les lieux stratégiques de la ville, et de réfléchir à la pertinence de la location de vélo en libre-service. En termes de circulation des piétons, il s'agissait de favoriser leur cheminement en

sortie de gare et dans l'hypercentre, ainsi que de sécuriser les itinéraires piétons scolaires des établissements vers la gare.

Schéma Local des Déplacements de 2012

Le schéma local des déplacements de Rambouillet de juin 2012 prévoyait ainsi plusieurs projets d'aménagements. Un véritable pôle intermodal au niveau de la gare a été envisagé en privilégiant les modes doux, avec notamment un rond-point devant le parvis de la gare, des doubles sens cyclables, des arrêts des bus interurbains, des aires de dépose minute. En termes de transports collectifs, l'objectif est qu'ils soient privilégiés comme alternative à l'automobile via la création d'un parc relais, avec une aire de covoiturage. Deux propositions de circulation en cœur de ville ont été faites avec notamment la mise en place de double sens ou sens unique pour certaines rues afin d'améliorer l'accès à la gare et réduire le trafic, mais aussi en limitant l'accessibilité de rues à certains véhicules. Les projets cyclables font l'inventaire des pistes du réseau existant et des axes cyclables prévus. Les projets cyclables prioritaires concernent la desserte des établissements scolaires, la desserte de la gare SNCF et la création d'un maillage continu.

Ainsi, plusieurs arrêts de bus ont été ajoutés et le tracé d'une ligne a été modifié. Depuis le 13 mai 2013, la ligne R ne passe plus par l'avenue du Général-de-Gaulle mais par la rue Ferdinand-Dreyfus puisque les problèmes de stationnement dans l'avenue du Général de Gaulle ont pour conséquence de retarder les bus. La crèche municipale collective Les Lutins, la maison de retraite Les Patios d'Angennes et l'école Gambetta sont donc désormais desservies. Par ailleurs, le bus amenant à la Bergerie Nationale de Rambouillet effectuera un arrêt au niveau du parking du château de Rambouillet. L'un des objectifs est de rendre la ligne B plus rapide du parking relais vers la gare en créant une voie réservée au carrefour à feux rue Lenôtre / Place Félix Faure et une voie d'insertion Bus et l'aménagement de couloirs bus/vélos sur les rues d'Orphin et Lenôtre quand cela est possible.

Le sondage réalisé par la MJC/CS en avril 2014 a permis de mettre l'accent sur le fait que les pistes cyclables étaient mieux repérées grâce au marquage au sol, mais qu'elles étaient cependant discontinues et même parfois dangereuses. Il a également été souligné l'absence de bus le dimanche et en soirée, et leur rotation a été jugée insuffisante. Ce phénomène se ressent essentiellement sur les quartiers périphériques⁶⁵.

En résumé

- *Composition de la population qui prend le bus : 30% scolaires et 70% actifs*
 - *9300 voyageurs par jour à la gare*
 - *42 000 véhicules par jour sur la RN10*
- *Entre 10 000 et 13 000 véhicules dans les axes artériels du centre-ville*
 - *Une inter-modalité difficile*

⁶⁵ Sources : sondage réalisé en ligne par la MJC/CS, avril 2014, cf annexe 1

X) Economie

Caractéristiques de l'économie dans les Yvelines

Les Yvelines possèdent un maillage dense de pépinières et d'hôtels d'entreprises. Bassin d'emploi dynamique, c'est le département le plus industriel d'Ile-de-France : il concentre plus de 18 % de l'emploi industriel francilien. Il se démarque par l'importance de ses emplois dans les secteurs des transports et des biens d'équipement. En 2011, près de 10 % de l'emploi total d'Ile-de-France se trouve dans les Yvelines. L'industrie des transports y représente près du tiers de l'emploi industriel. Le secteur automobile occupe une place prépondérante dans les échanges avec l'extérieur. C'est également le premier département d'Ile-de-France en recherche et développement de par les effectifs de recherche présents sur le territoire (automobile, aérospatial, aéronautique, défense...).

Une Opération d'Intérêt National (OIN) est une opération d'aménagement du territoire à laquelle s'applique un régime juridique particulier en raison de son intérêt majeur. Le département des Yvelines en compte deux : l'OIN Seine-Aval et l'OIN Paris Saclay. Le projet du Grand Paris a pour objectif principal de structurer le département des Yvelines et de participer au développement économique du territoire. Avec un peu plus du sixième de la population nationale, le Grand Paris est un projet qui vise à redessiner les contours du territoire francilien tout en favorisant le développement de son économie. Il permettra à la capitale de consolider sa place de première région économique d'Europe.

Caractéristiques de l'économie rambolitaine

La création d'entreprises en 2011 dans les Yvelines s'est faite essentiellement dans le domaine du commerce, des transports et des services divers, pour environ les trois quarts des créations d'entreprises. Ce taux est un peu moins élevé à Rambouillet (73,1% des créations), avec un taux de création d'entreprises dans le domaine de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale plus important par rapport aux Yvelines. En 2011, 67,3% des entreprises à Rambouillet relèvent du domaine du commerce, des transports ou des services divers (dont 20,2% du commerce et de la réparation auto) puis 18,9% de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale. A Rambouillet, les entreprises sont plus anciennes que dans le reste des Yvelines : plus de 40% des entreprises rambolitaines ont plus de 10 ans. La majorité des établissements actifs à Rambouillet a moins de 10 salariés au 31 décembre 2010.

Rambouillet dispose d'une Chambre de Commerce et de l'Industrie, d'une Chambre des métiers et de l'artisanat, d'un pôle de compétitivité avec la Cosmetic Valley ainsi que d'un parc d'activités en plein essor. En effet, doté d'une localisation stratégique pour les entreprises, d'une vitalité économique ainsi que d'un cadre privilégié pour les employés, des parcelles de terrain sont actuellement en vente au sein du parc d'activités de Bel Air La Forêt.

En résumé

- *Un taux de création d'entreprises dans le domaine de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale plus important par rapport aux Yvelines*
 - *Deux tiers des entreprises relèvent du domaine du commerce, des transports ou des services divers*

XI) Culture, loisirs et tourisme

Sport

En 2011, les Yvelines comptent 2 829 clubs sportifs affiliés à une fédération et 400 723 licences sportives délivrées, soit un taux de licences sportives de 28,4%. Ce taux est supérieur à celui de l'Ile de France avec un taux de 20%⁶⁶.

Rambouillet compte une soixantaine d'associations sportives dont environ 35 de compétition, 20 de loisirs et 7 scolaires. Au total se sont environ 8000 licenciés rambolitains, soit 2% des licenciés des Yvelines alors que la population rambolitaine ne représente que 1,85% de la population yvelinoise. Les Rambolitains sont donc un peu plus sportifs que dans le reste des Yvelines.

Pour la saison 2012-2013, Rambouillet comptait 8204 licenciés dans les clubs sportifs, 611 licenciés dans les associations sportives scolaires du second degré et 794 licenciés dans les associations sportives scolaires du premier degré.

Le sondage réalisé par la MJC/CS en avril 2014 a permis de souligner le dynamisme de la vie associative, culturelle et sportive. Cependant, il a plusieurs fois été signalé la vétusté des installations sportives de la ville. De plus, l'appréciation de l'offre d'activités culturelles et sportives est assez mitigée, notamment à cause de son coût et du fait qu'il y ait une pause estivale dans les activités⁶⁷.

Culture

Rambouillet est une ville riche en équipements culturels, sportifs et de loisirs avec un conservatoire de musique et de danse, une médiathèque (avec une antenne locale), une piscine, un cinéma Le Vox avec ses deux salles, un théâtre Le Nickel, un stade, un hippodrome, trois gymnases, quatre cyberespaces, une Maison des Jeunes et de la Culture, une ferme pédagogique, et de nombreuses associations, sportives notamment.

Un projet culturel d'envergure a été lancé : celui de la construction d'un pôle de spectacles. Il s'agira notamment d'un assemblage géographique et de fonctionnement avec la médiathèque Florian qui existe déjà. Le nouvel espace sera constitué d'un auditorium de 135 places, d'une salle de 250 à 900 places, d'une salle d'exposition et d'une cafétéria. Ce projet, qui reliera les deux structures, s'accompagnera de la réorganisation intérieure de Florian, l'objectif étant de lui permettre de recentrer son activité sur son cœur de métier : la lecture publique et la valorisation des ouvrages. Les travaux ont commencé en juillet 2013 pour une livraison à l'automne 2015. Le programme est financé avec l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (1 million d'euros), de la Région (1,14 million), et du Conseil Général (1 million).

Tourisme

La CCPFY ne compte d'hôtels qu'à Rambouillet. La ville possède un schéma local de développement touristique et dispose d'un office de tourisme qui accueille environ 20 000 visiteurs par an. Rambouillet possède le label « villes d'art et d'histoire ».

⁶⁶ Sources : DJEPVA-MEOS (recensement annuel des licences et clubs au sein des fédérations sportives agréées), Direction des Sports

⁶⁷ Sources : sondage réalisé en ligne par la MJC/CS, avril 2014, cf annexe 1

En résumé

- *Des Rambolitains un peu plus sportifs*
- *Une ville riche en équipements culturels, sportifs et de loisirs*
- *Un projet culturel d'envergure : un pôle de spectacles*

XII) Cadre de vie

Rambouillet est une ville jugée comme ayant un bel environnement et une qualité de vie agréable⁶⁸.

Agenda 21

La ville possédait précédemment un agenda 21 mais, depuis 2012, cette compétence a été relayée à la Communauté de Communes des Plaines et Forêts d'Yvelines. Le processus d'élaboration de l'agenda 21 communautaire a débuté en janvier 2014 avec une première phase de diagnostic, elle s'en suivra d'une phase de concertation, pour un rendu final en juin 2015.

Sécurité

La police municipale rambolitaine regroupe neuf agents de police et trois agents de surveillance de la voie publique. Quelques accidents de la route ont lieu chaque année plutôt concentrés à la Louvière, rue Lenôtre et Sadi Carnot. Il y a une nette augmentation par rapport à 2011 des accidents de véhicules (14 accidents en 2012) et deux roues motorisés (5 accidents en 2012)⁶⁹. Le nombre d'accidents à vélo reste constant avec un accident par an, et une moyenne de 7 accidents par an de piétons sur 2010-2012. Les causes principales de ces accidents sont l'inattention et le non-respect des priorités.

En résumé

- *Un agenda 21 communautaire pour 2015*

⁶⁸ Sources : sondage réalisé en ligne par la MJC/CS, avril 2014, cf annexe 1

⁶⁹ Sources : Schéma Local des Déplacements de Rambouillet, données de la police nationale

SYNTHESE

En résumé, la ville de Rambouillet se caractérise par une population assez âgée et vieillissante. La part d'inactifs est donc plus élevée à Rambouillet que dans les Yvelines puisqu'elle compte proportionnellement plus de retraités et de préretraités. La population croît par le solde naturel.

Bien que leurs revenus soient globalement un peu inférieurs à ceux des Yvelines, les Rambolitains de plus de 60 ans ont, globalement, un revenu assez élevé et plus élevé que celui du reste de la population. Les revenus des plus de 75 ans sont d'ailleurs globalement plus élevés à Rambouillet que dans le reste de la France.

On note également une part importante de personnes vivant seules. La part de personnes âgées vivant seules est bien plus importante à Rambouillet par rapport aux Yvelines. Cependant, ce phénomène ne concerne pas uniquement les personnes âgées puisqu'on remarque, notamment, une hausse importante des personnes seules chez les 20-24 ans et il s'agit essentiellement de femmes.

La population rambolitaine se caractérise aussi par un nombre important et en augmentation de familles monoparentales puisque 15,4% des familles rambolitaines sont des familles monoparentales. Et, parallèlement, la ville connaît un manque de places pour faire garder les enfants. Ceci explique, sans doute, que le taux de scolarisation des enfants des 2 à 5 ans soit supérieur à Rambouillet par rapport aux Yvelines.

Le taux de scolarisation des 18-24 ans est bien inférieur à Rambouillet par rapport aux Yvelines et le taux de non diplômés est également très supérieur et en augmentation à Rambouillet. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur reste inférieur à Rambouillet par rapport aux Yvelines bien que le taux de personnes ayant un diplôme supérieur au bac ait fortement augmenté. Parallèlement, le taux d'emploi des 15-24 ans est bien supérieur à Rambouillet par rapport aux Yvelines. On peut noter que le service civique est un dispositif auquel on a peu recours dans le département.

La part des jeunes de 20-24 ans vivant chez leurs parents est bien plus élevée dans les Yvelines par rapport aux moyennes franciliennes et nationales. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que la vie à Rambouillet est jugée comme chère⁷⁰ notamment pour ses logements mais également pour ses commerces. Ainsi, l'autonomie des jeunes est limitée.

Près d'un tiers des 15-24 ans du Territoire Sud Yvelines est non scolarisé. L'abstention aux élections présidentielles de 2012 était bien plus élevée chez les moins de 30 ans.

Deux tiers des entreprises rambolitaines relèvent du domaine du commerce, des transports ou des services divers. Le taux de création d'entreprises dans le domaine de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale est plus important à Rambouillet par rapport aux Yvelines.

La ville a connu une arrivée massive de cadres ces dernières années, mais essentiellement employés. En effet, la part de salariés est plus importante à Rambouillet que dans les Yvelines. Plus d'un tiers de la population rambolitaine travaille dans la ville.

Le salaire net horaire moyen est un peu inférieur à Rambouillet par rapport à celui des Yvelines. Le revenu net déclaré moyen par foyer fiscal est également inférieur aux Yvelines et à la communauté de communes. Cependant, il est nettement supérieur à la moyenne

⁷⁰ Sources : sondage réalisé en ligne par la MJC/CS, avril 2014, cf annexe 1

nationale. On peut noter que la part des pensions, retraites et rentes dans les revenus déclarés est importante à Rambouillet.

Il y a eu une augmentation très importante du nombre de chômeurs de longue durée, surtout chez les femmes et les plus de 50 ans, ainsi qu'une forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi chez les plus de 50 ans, contrastée par une diminution chez les 15-24 ans.

Il y a proportionnellement plus de femmes au chômage à Rambouillet que dans les Yvelines, il y a également plus de femmes au chômage de longue durée, elles sont plus souvent salariées et travaillent plus souvent à temps partiel.

5% de la population rambolitaine est étrangère. Et, pourtant, les chômeurs étrangers représentent 14% des chômeurs de la ville. La population immigrée, quant à elle, représente 7,4% de la population rambolitaine. 14% des femmes immigrées sont des femmes au foyer tandis que seuls 7% des femmes non immigrées le sont.

Près d'un tiers des allocataires de la ville sont des personnes seules sans enfant et 17% sont des personnes seules avec enfant(s). Un quart des allocataires rambolitains vivent sous le seuil des bas revenus. Il y a donc 7% de la population rambolitaine qui vit dans un foyer allocataire à bas revenus. 10% des allocataires de la ville ont d'ailleurs un revenu composé exclusivement de prestations sociales.

Un quart des familles accueillies aux Restaurants du Cœur de Rambouillet correspond à des femmes seules avec enfants. La moitié des familles accueillies au restaurant bébé est composée de mamans seules, dont l'âge moyen est de 31 ans.

Géographiquement, la ville se découpe en différents quartiers qui sont très différents de par la composition de leur population, qu'il s'agisse de revenus, de composition familiale ou encore d'âge. En effet, les quartiers Groussay et Louvière sont les plus défavorisés de la ville. Ils concentrent une part importante de familles monoparentales et le quartier de la Louvière compte une part importante de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active. Le quartier Dreyfus Pont Hardy compte, quant à lui, le plus d'allocataires isolés. La part la plus importante des bas revenus se situe dans le quartier Beausoleil Grenonvilliers. A l'opposé, les quartiers Coin du Bois Pâtis et Villeneuve Clairière sont des quartiers plus particulièrement aisés.

La part la plus importante de jeunes de moins de 25 ans se concentre dans les quartiers Coin du Bois Pâtis et Villeneuve Clairière, tandis que la part la plus importante des plus de 65 ans se trouve dans le quartier Rambouillet Sud.

Le nombre moyen d'occupants par résidence principale a tendance à diminuer tout comme la taille des résidences principales. Parallèlement, la proportion d'appartements augmente ainsi que le taux de propriétaires de résidences principales. Le taux de locataires de logement HLM est plus important à Rambouillet par rapport aux Yvelines.

En termes de transport, la ville se caractérise par une intermodalité difficile, des embouteillages localisés dans les axes principaux ainsi que des contraintes horaires importantes lorsqu'on souhaite prendre le train en sens inverse des flux domicile-travail, c'est-à-dire lorsqu'on se déplace vers Paris le soir et qu'on arrive de Paris le matin. En effet, on dénombre 9 300 voyageurs par jour à la gare, 42 000 véhicules par jour sur la RN10 et environ 11 500 véhicules dans les axes artériels du centre-ville. Parmi les personnes qui empruntent le bus, un tiers sont des scolaires et les autres sont des actifs.

Rambouillet est une ville riche en équipements culturels, sportifs et de loisirs avec un projet culturel d'envergure : le pôle de spectacles. Les Rambolitains sont d'ailleurs un peu plus sportifs que dans le reste des Yvelines.

Un agenda 21 communautaire est en cours d'élaboration pour une production finale en juin 2015.

Annexe 1 : sondage projet social Internet Avril 2014

Message d'accompagnement

« L'Usine à Chapeaux », Maison des Jeunes et de la Culture/Centre Social de Rambouillet, est engagée dans le renouvellement de son projet social.

Dans le cadre d'un diagnostic partagé sur notre territoire, nous sollicitons votre participation ; **vos réponses nombreuses au questionnaire joint** nous permettront d'affiner les caractéristiques de notre territoire et les axes de travail que nous choisirons sur les 3-4 années à venir.

Nous vous invitons également à participer à la **réunion** que nous organisons le **Mardi 27 Mai 2014 18h00 au Café Club**, avec les bénévoles et membres des Conseils Intermédiaires de la Maison (Conseil des Ateliers, Conseil des Musiciens, Conseil d'Animation Jeunes et Conseil Skate Roller).

Merci encore pour votre participation à l'avancée de notre projet associatif.

Caroline Migot, Présidente

- Q1** Sexe
- Q2** Age
- Q3** Ville de résidence
- Q4** Quartier si Rambouillet
- Q5** Quelles sont, d'après vous, les évolutions les plus marquantes dans votre commune sur ces 4-5 dernières années (points positifs, points négatifs)?
- Q6** Selon vous, la population de votre commune a-t-elle évolué ces 5 dernières années (ou depuis que vous y êtes, si votre arrivée est plus récente)? Les évolutions peuvent par exemple concerner le niveau de vie, les pratiques culturelles, la qualité de vie....
- Q7** Vivre à Rambouillet ou dans les communes alentour : quels sont selon vous, les aspects positifs ou négatifs pour les familles?
- Q8** La même question pour les seniors?
- Q9** Et enfin, pour les jeunes (moins de 25 ans)?
- Q10** Le dernier contrat de projet social de l'Usine à Chapeaux comportait 4 axes:
- Allier culture et insertion sociale
 - Soutien à la fonction parentale
 - Soutien à l'initiative et à la pratique citoyenne
 - Animation du territoire
- Compte tenu de votre connaissance de l'Usine à Chapeaux, de son inscription dans le champ de l'Éducation Populaire et de ses moyens, quelles seraient vos propositions, modifications...?

Envoi à 4 683 contacts mailing liste newsletter, parentalité, concerts nuit du 13 au 14/04/2014
206 adresses invalides, donc 4 477 envois valides

Retour au 21/04/2014 : 70 soit 1,56%.

| | | | | | | | |
|---|----|------------|-----------|-------------|-----------|-----------|----------------|
| | | 18- 25 ans | 26-30 ans | 31 - 40 ans | 41-50 ans | 51-60 ans | plus de 60 ans |
| F | 58 | 4 | 4 | 12 | 19 | 16 | 3 |
| H | 12 | 2 | 2 | 2 | 4 | 0 | 2 |

| | | | | | | | |
|--------------------|-----------|----------------------|-----------|-----------------------|----------|------------------------|----------|
| Rambouillet | 51 | CCPFY | 12 | CC Etangs | 2 | 28 Eure et Loir | 3 |
| Beau Soleil | 3 | Cernay la Ville | 2 | Le Perray en Yvelines | 1 | Epernon | 1 |
| Bel Air | 4 | Gazeran | 1 | Les Bréviaires | 1 | Faverolles | 1 |
| Centre | 15 | Orcemont | 2 | | | Gallardon | 1 |
| Eveuses-St Hubert | 2 | Raizeux | 1 | | | | |
| Foch-Dreyfus | 1 | Sonchamp | 2 | | | | |
| Groussay | 8 | St Léger en Yvelines | 2 | | | | |
| La Clairière | 6 | Vieille Eglise | 2 | | | | |
| La Louvière | 6 | | | | | | |
| Le Patis | 3 | | | | | | |
| Racinay | 3 | | | | | | |

Sur les 51 réponses Rambouillet :

Q5-Q6 Evolution Rambouillet

- Evolution urbanisme Ville : développement de la zone d'activités Bel Air (cité 4 fois dont 3 en négatif), urbanisation La Clairière (cité 1 fois), constructions centre ville (cité 7 fois avec la notion que les infrastructures ne suivent pas - dont parkings (2)), la construction du pôle de spectacles (cité 11 fois dont 8 en négatif), le projet de rénovation du cinéma (cité 8 fois dont 6 en négatif- risque excentré, lenteur mise en œuvre)
- Ville ayant un bel environnement – ville « verte », qualité de la vie
- Mais ville **chère**
- Peu dynamique sur le plan de l'emploi (2)
- Dynamisme de la vie associative culturelle et sportive et en particulier de la MJC
- Connexions au sein de la ville

- Pistes cyclables mieux repérées (marquage au sol) (5), mais discontinues, « dangereuses » (1)
 - Insuffisances sur rotation bus, absence de bus le dimanche, en soirée (3) – ressenti surtout sur quartiers périphériques (la Clairière – Louvière)
- Est cité 1 fois : difficulté d'accès au logement social (sous occupation de logements familiaux par personnes seules et interrogations sur niveau de revenus)
- Population vieillit (3),
- « S'embourgeoise » (5), moindre mixité sociale (1)
- Affichage « catholique » (2)
- Baisse du niveau de vie des classes moyennes (2)
- Difficultés familles monoparentales (2)
- Sentiment d'augmentation des jeunes couples avec enfants (2)

Q7 Familles

- Qualité de vie agréable, « verte » (12),
 - sécurité tranquillité (5 en positif, 1 en négatif),
 - offre activités, dynamisme associatif sportif et culturel (10), activités jeunesse (5 en positif, 1 en négatif- stages vacances scolaires cités)
 - offre scolaire jusqu'au lycée (3),
 - environnement médical (2 en positif, 1 en négatif : accès à la médecine de ville)
- mais ville chère (11 dont 3 sur le critère logements et 5 sur les commerces centre ville jugés peu diversifiés, tendance luxe) – difficultés pour les familles monoparentales (2), dégradation niveau de vie pour les classes moyennes (2) et donc difficultés d'accès aux activités.
 - Déficit sur aires de jeux jeunes enfants (3), sur les activités pour les tout petits (2), les infrastructures sportives (3 – vétusté et nombre)

Propositions : ludothèque, café des parents

Q8 Seniors

- Plébiscité le cadre de vie, l'environnement (2), tranquillité et sécurité (12)
- Intérêt pour ceux qui vivent en centre ville : augmentation des lieux d'accueil (1), proximité des commerces (4), l'accès aux soins (3), les nombreuses activités et services proposés (7)
- Ressenti : estimation d'une ville plus tournée vers les seniors que vers ses jeunes familles (35-45ans) (3)

- Mais
 - Cherté (3 – dont prix des maisons de retraite (1))
 - Difficulté d'accès pour les quartiers périphériques (1)
 - Manque d'activités intergénérationnelles, d'échanges de savoirs et pendant la période estivale (3)

Propositions : Ouvrir un lieu d'échange, de convivialité « grand salon de thé » et développer les actions période estivale

Q9 Les 16-25 ans

- Ressenti ville dortoir (2), logement cher empêchant l'autonomie (2), peu d'emplois disponibles pour les jeunes (2),
- Pas de vie « nocturne » (4), peu d'événements (1), peu de lieux de rencontre, de vie pour les adolescents (3)
- Intérêt de la proximité de Paris par le train (3), mais déficit liaison bus (3)
- Appréciation « partagée » sur l'offre d'activités culturelles et sportives (3 « bien », 5 « déficiente »), mais considérée comme chère (2) et problème de la pause estivale (1)
- Rappel de la vétusté des installations sportives (2), de la possibilité d'étudier jusqu'au lycée (2), de l'intérêt et du dynamisme de la MJC (4)

Q10 Projet MJC

- Continuer sur les 4 axes du projet social « Maintenir le cap » (7) - Commentaires positifs sur l'action MJC (« bien », « bravo », « contente », « parfait ! », « la vie est uniquement au sein de la MJC », « très active et force de proposition » (7))
- En renforçant les 2 derniers : Initiatives et pratiques citoyennes (3), Animation du territoire (4)
- Dans « Soutien à la fonction parentale » :
 - a) poursuivre 123 Familles
 - b) lieu d'accueil, « café » rencontre pour mamans avec très jeunes enfants type Laep ? quid de Kangourou ?
 - c) rappel : Café des parents
 - d) rappel : ludothèque
 - e) ateliers ponctuels sur thématiques pour les jeunes mamans
 - f) point écoute jeunes (suppression Sillon, transfert sur l'IFEP)
- Dans « Initiatives et pratiques citoyennes » :
 - a) Café des Aidants : « Dynamiser la population locale à communiquer les besoins de leur employeur pour les jeunes et moins jeunes (solidarité et marché attractif 2 en 1)
 - b) Développer les espaces de débat avant ou après atelier, spectacle
 - c) Plus de mobilisation sur aide et accompagnement des projets jeunes
 - d) Soirée discussion ados sur le mode 123 Familles « 123 Ados », rencontres ados (3)

- e) Proposition d'entraide (Forum, Bourse à l'entraide, SEL ?)
- Dans « Culture et insertion sociale » :
 - a) Développer propositions en direction des tous petits (4-6ans) (3), peut être plus sous forme de stages – sous forme d'ateliers parents/enfants
 - b) « l'idée des goûters à la MJC était intéressante mais réservée à la population du centre ville, peut être faudrait il l'étendre à d'autres quartiers plus éloignés »
 - c) Travailler une liaison (transport ?) avec le centre de loisirs pour que des enfants en garde toute la journée accèdent aux ateliers arts et musique...
 - d) Développer l'offre :
 - Plus d'ateliers après 20h
 - Ateliers diététique, cuisine
 - Ateliers, actions autour des thèmes environnement, écologie, milieu forestier (ateliers parents-enfants ?), atelier jardinage, développement durable
 - e) Développer la communication entre ateliers, la mixité d'âge au sein des ateliers (lien intergénérationnel) – rapprochement inter-âge (2)
 - f) Vigilance sur les tarifs, faciliter l'accès aux personnes seules bas revenus, développer des actions qui pourraient être gratuites ou très peu chères

Pour les communes environnantes

- En positif, la **qualité du cadre de vie**, l'environnement, tout en étant à proximité de Paris
- Mais un vrai **problème sur les transports collectifs** (rien la nuit, difficile pour les ados en journée, peu et centré sur les horaires de travail/transport) (évoqué par 9 réponses sur 14)
- Des dynamiques de villages différentes :
 - Positive à Cernay : aménagement de la place et commerce multi-services
 - Une urbanisation périphérique à Orcemont pour rajeunir la population, mais les infrastructures suivent-elles ?
 - Des constructions à Gazeran, mais des manques en infrastructures jeunes
 - Manque de dynamisme et disparition des petits commerces à Sonchamp
 - Vieillesse et moindre dynamique à Vieille Eglise
 - Immobilisme à Raizeux
- Des activités et dynamiques associatives disparates suivant les villages :
 - Actif sur Cernay la Ville
 - En perte ou chute sur Vieille Eglise, Saint léger en Yvelines et Sonchamp

Axes du projet social

Lutter contre l'isolement

Nous constatons un certain nombre de problèmes liés à l'isolement comme, tout d'abord, l'augmentation du nombre de ménages seuls aussi bien chez les jeunes que chez les plus de 60 ans. En effet, 35,9% des ménages sont des ménages d'une personne et en majorité de femmes seules. Nous observons ainsi une augmentation du nombre de familles monoparentales puisque 15,4% des familles rambolitaines sont des familles monoparentales. A Rambouillet, la part de personnes âgées vivant seules est particulièrement plus élevée que dans les Yvelines.

Socialement parlant, 24% des allocataires CAF rambolitains vivent sous le seuil des bas revenus, soit 7% de la population rambolitaine et 10% des allocataires CAF rambolitains ont un revenu composé exclusivement de prestations sociales.

En termes de mobilité, on relève des difficultés sociales localisées sur les quartiers périphériques, notamment dans les quartiers de La Louvière, Groussay et Grenonvilliers, auxquelles s'ajoutent des difficultés de transport en commun se raréfiant en soirée et les week-end.

Nous relevons également l'arrêt des permanences CDIFF et ADIL, ainsi que la fermeture du SILLON, ce qui rend plus difficile l'accès aux droits pour leurs usagers.

Selon l'INSEE, l'isolement relationnel concerne les personnes qui n'entretiennent qu'un nombre très faible de contacts avec autrui. Deux groupes sociaux sont particulièrement touchés : les personnes âgées et les personnes socialement défavorisées, en particulier les titulaires de faibles revenus et les non-diplômés. À l'isolement, peut s'ajouter un certain mal-être. Ainsi, une personne isolée sur quatre éprouve un sentiment de solitude ou d'ennui, contre une personne non isolée sur dix. Ces personnes, cumulant isolement relationnel et mal-être, sont donc particulièrement fragiles sur le plan psychologique et social. L'indicateur d'isolement relationnel est obtenu conventionnellement en dénombrant les personnes n'ayant eu que quatre contacts ou moins d'ordre privé avec des personnes différentes, de visu ou par téléphone (hors ménage) au cours d'une semaine donnée. Ce nombre de quatre a été retenu par convention : il correspond au premier décile de la distribution du nombre de contacts.

Ainsi, notre ambition est d'atténuer le sentiment d'isolement.

Pour cela, les objectifs généraux de cet axe seront de permettre une plus grande participation de ces populations à la vie du centre, d'effectuer un travail de décentralisation des actions de la structure sur d'autres lieux pour plus d'accessibilité et d'effectuer un travail de concertation avec les institutions pour une réflexion pour toucher les personnes isolées.

Promouvoir le bénévolat

Le premier objectif opérationnel de cet axe est de promouvoir le bénévolat via la participation à des temps festifs et un parcours d'accueil et de formation des bénévoles. Pour cela, nous pourrions nous appuyer sur des associations de promotion et de formation des bénévoles ainsi que sur des outils de suivi et des réunions d'évaluation du dispositif c'est-à-

dire des entretiens individuels visant à évaluer l'impact du bénévolat sur le lien social. Nous pourrions également faire appel à un stagiaire ou un service civique sur cette thématique.

Le parcours d'accueil et de formation des bénévoles s'appuie, quant à lui, sur le livret d'accueil du bénévole réalisée par l'Usine à Chapeaux, ainsi que sur la commission bénévolat. En effet, en 2011, année européenne du bénévolat et du volontariat, la MJC/CS a voulu s'inscrire dans ce mouvement pour travailler la valorisation et la dynamisation de ses propres bénévoles (ces derniers étant très nombreux à l'Usine à Chapeaux : 223 sur la période 2012-2013). Une commission de travail a donc été constituée avec des habitants, des adhérents et des bénévoles, dans une démarche participative. Parmi ces 16 personnes, 9 étaient âgés de 17 à 25 ans. Le travail effectué pendant ces commissions a permis de préciser les attentes des personnes impliquées dans l'association et leur souhait de valorisation. Il est apparu qu'il était nécessaire de proposer des espaces de rencontre et de convivialité. Nous avons également compris qu'une meilleure information sur nos activités et les moyens d'implication était nécessaire.

Ainsi, un repas partagé a été organisé pour accueillir les bénévoles, ces derniers étaient près d'une quarantaine dont une grande partie âgée de 15 à 25 ans. En 2012, cette commission a été reconduite et la réflexion se poursuit : c'est ainsi qu'un livret d'accueil à destination des bénévoles a été produit, toujours avec la participation active des habitants, bénévoles et adhérents.

Le bilan de cette action sera établi au vu du nombre de bénévoles reçus, actifs et nouveaux, le nombre de formations ayant eu lieu, l'implication des bénévoles dans les instances participatives de la structure comme les conseils intermédiaires, la relation entre les bénévoles, ainsi que la connaissance de la structure et l'évolution des parcours dans la structure.

Mettre en place des actions culturelles « hors les murs »

L'objectif opérationnel suivant est de mettre en place des actions culturelles « hors les murs » c'est-à-dire de mettre en place des interventions culturelles, avec notamment l'aide des artistes en résidence, en dehors de la structure physique de l'Usine à Chapeaux, et ce, tout en ayant une attention particulière envers les publics non habitués à ce type d'actions culturelles.

L'accueil d'artistes en résidence est un axe fort du développement culturel à Rambouillet. Depuis 2005, l'Usine à Chapeaux permet à des artistes d'occuper son espace scénique pour un travail de création (son, lumière, scénographie...). Parallèlement, nous mettons en place des actions culturelles en lien avec les usagers de notre structure et des publics extérieurs.

Les objectifs de l'accueil d'artistes en résidence sont :

- le mélange des publics (musiciens des studios, des ateliers de pratique amateur et du Conservatoire)
- permettre à des artistes de profiter de l'espace scénique et du parc technique de l'Usine à Chapeaux afin de créer dans des conditions professionnelles et adéquates
- enrichir la Fête de la Musique ou enrichir Chanso'tone ou enrichir la programmation du Café club

Cette activité s'est renforcée depuis que la MJC/CS est soutenue par le Conseil Régional d'Ile de France dans le cadre de la Permanence Artistique. La MJC/CS est entrée dans ce dispositif depuis janvier 2008. Après une année test, la Région a reconduit son aide jusqu'à présent. Le prochain renouvellement est prévu en novembre 2014.

Il faut noter, cependant, les contraintes liées à ce dispositif :

- l'emploi : l'augmentation des activités dans le domaine des actions culturelles et des résidences a contraint la MJC/CS à créer un poste sur ses fonds propres. Ce poste de « responsable des résidences d'artistes et des actions culturelles » est indispensable pour mener à bien les projets. Or, le financement de la Région via la Permanence Artistique ne prend pas en compte cet emploi. Cependant, à noter en 2009 l'obtention d'un emploi-tremplin sur ce poste (échéance 2015).

- les financements complémentaires : cette aide de la Région ne doit représenter, selon les critères de la Permanence Artistique, que 30% du budget des résidences et actions culturelles et contraint la MJC/CS à trouver les 70% restants (Ville de Rambouillet, Conseil Général, CNV, co-production avec des tourneurs, établissements scolaires, Académie de Versailles, Arcadi...).

Il existe trois types de résidences à la MJC/CS pour les musiques actuelles :

1. Des accueils scéniques basés sur l'échange : accueil d'un groupe où artiste sur la scène de l'Usine à Chapeaux pour lui permettre de travailler sa prestation scénique avant la sortie d'un nouvel album ou un concert important. En échange, l'artiste se produit gratuitement pour le compte de la MJC/CS (programmation annuelle, Fête de la Musique, concert au lycée...).

2. Des résidences et/ou actions culturelles impliquant un financement : les artistes utilisent les moyens techniques et humains de la structure. Ils sont rémunérés pour leur répétition ou leur création. En général, leur résidence se termine par un concert gratuit ou à coût réduit.

Pour la grande majorité de ces résidences, des actions pédagogiques sont montées avec les artistes : ateliers d'écriture de chanson, de slam, interventions en milieu scolaire, masterclass, répétitions publiques, stages, conférences...

3. Une résidence longue durée impliquant un financement croisé avec la Ville et/ou le Conservatoire communautaire : nous y retrouvons le principe de l'accueil d'un artiste combiné à des actions culturelles (interventions en répétition, interventions sur les ateliers de pratique amateur, masterclass, création et répétition de formations musicales et de répertoires...).

Ce type de résidence a 2 objectifs :

- la création d'un spectacle, présenté en fin de saison, avec les adhérents de la MJC et les musiciens du bassin ramboliteau (un rapprochement avec le Conservatoire est souhaité).
- la création d'un spectacle propre à l'artiste

A noter qu'en 2009, la décision a été prise d'allonger la durée de cette résidence à 18 mois pour être plus en phase notamment avec les dispositifs « classes à PAC » et pour nous permettre également d'avoir une phase de montage de projet avec l'artiste.

Ces résidences ont lieu en musique mais elles pourront également avoir lieu en théâtre et en arts plastiques.

L'action sera évaluée à l'aide des caractéristiques des participants à ces actions, de l'analyse des données des participants, ainsi que de la part de public non habitué parmi le public de ces actions.

Impulser une dynamique d'échanges et inciter à la création ou à l'extension de réseaux d'échange

Pour cela, un stagiaire ou un service civique se verra confier cette thématique. Cette mission consistera en l'étude de la mise en place de dispositifs visant à favoriser le covoiturage, à promouvoir le raccompagnement ou encore un dispositif tel que l'autopartage, mais aussi en l'étude de la mise en place de réseaux d'entraide tel que l'accueil des permanences Emansel ou encore un réseau d'échanges réciproques de savoirs, par exemple avec l'aide d'arbres de connaissances. Le rôle du stagiaire ou service civique sera de lancer ces dispositifs et l'écriture d'une charte afin que les dispositifs puissent se poursuivre après son départ.

L'autopartage est un système dans lequel une société, une agence publique, une coopérative, une association, ou même un groupe d'individus de manière informelle, met à la disposition de « *clients* » ou membres du service un ou plusieurs véhicules. Plutôt que de disposer d'une voiture personnelle qui reste l'essentiel de son temps au garage ou sur une place de stationnement, l'utilisateur d'un service d'autopartage dispose d'une voiture qu'il ne finance que pour la durée de son besoin. Le reste du temps, la voiture est utilisée par d'autres membres. La diversité d'utilisation, donc de besoins sur des créneaux horaires différents selon les membres, est la clé du succès d'un tel système. Les coûts d'achat, les efforts d'entretien des véhicules et les tracas de recherche de places de stationnement sont mutualisés au service d'autopartage. Ce fonctionnement existe sous différentes formes depuis les années 1950, mais depuis une décennie, il devient une véritable alternative à la propriété individuelle d'une voiture. On distingue les services organisés d'autopartage et l'autopartage dans la sphère privée. Les premiers sont organisés par des entreprises ou organisations qui achètent des véhicules et les mettent en location. L'autopartage dans la sphère privée s'organise, lui, entre particuliers. Depuis 2011, l'autopartage privé s'est, lui aussi organisé, et la France a vu se développer les services d'autopartage entre particuliers.

Un réseau d'échanges réciproques de savoirs est un projet collectif porté par des citoyens et citoyennes, pour que tous les savoirs soient partagés et que toute personne qui accepte de partager ses savoirs accepte aussi d'apprendre des autres. C'est un projet de mise en circulation des savoirs où chaque participant choisit à la fois d'offrir et de demander des savoirs qu'il a construits tout au long de sa vie professionnelle, personnelle, militante, associative, familiale...

L'action sera évaluée en fonction du nombre de personnes concernées par les dispositifs, la pérennisation et l'autonomie des systèmes, ainsi que l'autonomie des bénévoles, ou encore le nombre de permanences et de personnes touchées.

Décentraliser des actions collectives solidaires

Cet axe compte également comme objectif opérationnel la décentralisation des actions collectives solidaires comme les ateliers de Français, le soutien scolaire, les permanences écrivain public ou encore les conférences « 1, 2, 3 familles ».

Pour cela, il semble nécessaire d'entretenir une relation partenariale avec les acteurs des quartiers localisés comme Groussay, Grenonvilliers ou encore La Louvière et d'obtenir le prêt de locaux dans ces quartiers.

Le bilan de l'action se fera au vu du nombre d'actions décentralisées, du nombre de personnes touchées par ces actions et des caractéristiques de ces personnes.

Réfléchir au développement de permanences d'accès aux droits

L'objectif opérationnel suivant est de réfléchir au développement de permanences d'accès aux droits. Il s'agit de lieux d'accueil et de permanences gratuits. Ils permettent aux habitants d'avoir accès à une information de proximité, à des consultations sur leurs droits et leurs devoirs et de bénéficier d'une aide dans leurs démarches juridiques.

Il s'agit donc de mettre en place un accueil, des permanences afin de faciliter l'accès aux droits avec notamment les permanences écrivains publics et un travail de réseau.

Les permanences écrivain public ont été mises en place en septembre 2011 à l'Usine à Chapeaux. Elles offrent aux habitants la possibilité d'obtenir une aide des bénévoles qui y participent, pour rédiger ou remplir des documents administratifs.

Ces permanences d'accès aux droits pourront aussi concernées le droit à la santé, le droit au logement ou encore le droit des femmes.

Cette action sera évaluée selon les caractéristiques du public accueilli sur les permanences existantes, les problématiques évoquées grâce à une enquête information/orientation, ainsi que selon les résultats de la réflexion c'est-à-dire les propositions ou freins relevés.

Favoriser l'accès et l'utilisation du multimédia

Pour cela, une mise en réseau et un partenariat notamment avec les lieux où se situent les seniors sur le territoire comme les maisons de retraite et associations devront être mis en place.

Créés en 2001, dans une logique de lutte contre la fracture numérique, les points cyb ont pour vocation initiale de « permettre la promotion et l'accès aux nouvelles technologies » en répondant aux objectifs suivants :

- améliorer l'accès des jeunes à l'information,
- créer des services de proximité et en permettre l'initiation,
- favoriser l'expression et la citoyenneté des jeunes,
- développer les pratiques artistiques et culturelles grâce à l'outil multimédia.

En février 2013, le Comité Interministériel de la Jeunesse (CIJ) a défini un chantier articulé autour de l'éducation au numérique.

Le chantier 9 du Plan Priorité Jeunesse adopté par le CIJ vise à développer la culture numérique et l'accès des jeunes aux nouveaux métiers de l'Internet. L'enjeu consiste à apporter à tous les jeunes les connaissances numériques pour qu'ils en retirent des bénéfices culturels, sociaux et économiques.

Au-delà du seul accès aux espaces publics numériques, il s'agit de privilégier la médiation et l'inclusion et de permettre aux usagers d'être « acteurs du numérique ».

A l'Usine à Chapeaux, le Point Cyb propose trois actions principales que sont :

- l'accès libre (rédaction de CV, accompagnement demandeurs d'emploi...)
- les stages et cours d'initiation informatique
- les foires aux questions informatiques

Le manque de financement pour le poste d'animateur « Point Cyb » pose problème, car il a entraîné une réduction du temps de travail de celui-ci à mi-temps et entraîne du turn-over chez les salariés. Pouvoir trouver des financements pour assurer la pérennité de ce pôle constituerait une perspective intéressante.

Le bilan de l'action se fera au regard du niveau de fréquentation du Point Cyb et du nombre de partenariats mis en place.

Maintenir, voire développer, des espaces de convivialité et de rencontres, des temps festifs

L'objectif opérationnel suivant consiste à maintenir, voire à développer, des espaces de convivialité et de rencontres, des temps festifs autour du Foyer de l'Usine ou encore du Café Babel.

Pour cela, il faudra développer la communication sur ces temps déjà existants et diversifier les cibles de cette communication.

Le bilan de cette action sera basé sur le niveau de fréquentation de ces espaces de convivialité et sur la qualification de ce public.

Rendre plus accessibles les dispositifs tarifaires existants

Le dernier objectif opérationnel de cet axe est de rendre plus accessibles les dispositifs tarifaires existants tels que les bons CAF, aide du CCAS, la politique tarifaire basée sur le quotient familial, la réduction pour les familles ou encore les réductions liées au dispositif AJC !.

Pour cela, il faudra développer la communication sur cette thématique, faire connaître ces dispositifs avec l'aide du réseau local comme les associations de quartier ou encore la commission municipale de solidarité.

Le bilan se fera au regard de l'utilisation de ces dispositifs.

Lutter contre l'isolement

| Les principaux problèmes | Les changements que l'on veut opérer | Les objectifs généraux | Les objectifs opérationnels | Les moyens | Les indicateurs de bilan |
|---|--|---|--|---|--|
| <p>Augmentation du nombre de ménages seuls (jeunes et plus de 60 ans)</p> <p>35,9% des ménages sont des ménages d'une personne et en majorité de femmes seules</p> <p>Une part de personnes âgées vivant seules plus importante à Rambouillet que dans les Yvelines</p> <p>Mobilité : quartiers périphériques avec difficultés sociales (Louvière, Groussay, Grenonvilliers)</p> <p>Transport en commun</p> <p>Augmentation du nombre de familles monoparentales</p> <p>15,4% des familles sont des familles monoparentales</p> <p>24% des allocataires CAF</p> | <p>Atténuer le sentiment d'isolement</p> | <p>Permettre une plus grande participation de ces populations à la vie du centre</p> <p>Effectuer un travail de décentralisation des actions de la structure sur d'autres lieux pour plus d'accessibilité</p> <p>Effectuer un travail de concertation avec les institutions pour une réflexion pour toucher les personnes isolées</p> | <p>Promouvoir le bénévolat</p> | <p>Temps festifs</p> <p>Commission bénévolat + livret d'accueil => parcours d'accueil et de formation des bénévoles</p> <p>S'appuyer sur des associations de promotion et formation des bénévoles</p> <p>Stagiaire/service civique</p> <p>Outils de suivi/réunions d'évaluation du dispositif (entretiens individuels visant à évaluer l'impact du bénévolat sur le lien social)</p> | <p>Nombre de bénévoles reçus, actifs, nouveaux</p> <p>Nombre de formations</p> <p>Implication dans les instances (conseils intermédiaires...)</p> <p>Ambiance/relation entre les bénévoles</p> <p>Connaissance de la structure et évolution des parcours dans la structure</p> |
| | | | <p>Mettre en place des actions culturelles « hors les murs »</p> | <p>Interventions culturelles (artistes en résidence...) avec attention particulière envers les publics non habitués</p> | <p>Caractéristiques des participants</p> <p>Analyse des données des participants</p> <p>Part de public non habitué</p> |
| | | | <p>Impulser une dynamique d'échanges, inciter à la création ou à l'extension de réseau d'échange</p> | <p>Favoriser le covoiturage/ Promouvoir le accompagnement en lien avec du covoiturage/ Autopartage</p> <p>Réseau d'entraide (accueil des permanences Emansel), réseau d'échanges réciproques de savoirs (arbres de connaissances...)</p> <p>Service civique ou stagiaire pour le lancement/ écriture d'une charte</p> | <p>Nombre de personnes concernées par les dispositifs</p> <p>Pérennisation et autonomie des systèmes et autonomie des bénévoles</p> <p>Nombre de permanences et de personnes touchées</p> |

| | | | | | |
|--|--|--|---|---|---|
| <p>rambolitains vivent sous le seuil des bas revenus, soit 7% de la population rambolitaine</p> <p>10% des allocataires CAF rambolitains ont un revenu composé exclusivement de prestations sociales</p> <p>Arrêt des permanences CIDFF et ADIL fermeture du SILLON => peu d'accès aux droits</p> | | | <p>Décentraliser des actions collectives solidaires (ateliers de Français, soutien scolaire, permanences écrivain public, « 1, 2, 3 familles »)</p> | <p>Avoir des locaux et relations partenariales avec les acteurs des quartiers (Groussay, Grenonvilliers, Louvière)</p> | <p>Nombre d'actions et personnes concernées</p> <p>Caractéristiques des personnes</p> |
| | | | <p>Réfléchir au développement de permanences d'accès aux droits</p> | <p>Accueil permanences, accès aux droits (écrivains publics...) Travail de réseau</p> | <p>Caractéristiques du public accueilli sur les permanences existantes</p> <p>Problématiques évoquées (enquête information/orientation)</p> <p>Résultat de la réflexion : propositions/freins</p> |
| | | | <p>Faciliter l'accès et l'utilisation du multimédia</p> | <p>Mise en réseau/partenariat avec lieux seniors du territoire (maisons de retraite, associations...)</p> | <p>Niveau de fréquentation du point cyb</p> <p>Nombre de partenaires</p> <p>Typologie des participants</p> |
| | | | <p>Maintenir (voire développer) des espaces de convivialité/rencontre, des temps festifs (foyer, Café Babel...)</p> | <p>Développer la communication sur ces temps existants</p> | <p>Niveau de fréquentation</p> <p>Qualification du public</p> |
| | | | <p>Rendre plus accessibles les dispositifs tarifaires existants (bons CAF, aide CCAS, QF, réduction famille, AJC!...)</p> | <p>Communication, les faire connaître avec le réseau local (associations de quartier, commission municipale de solidarité...)</p> | <p>Utilisation de ces dispositifs</p> |

Jeunesse et insertion

Le diagnostic réalisé fait ressortir certaines problématiques liées à la jeunesse et à l'insertion. Il existe peu de structures pour les adolescents dans les petites communes de la CCPFY. Rambouillet est qualifiée de ville « morte » après 21h et la mobilité est difficile le soir, le week-end, ainsi que les vacances scolaires.

En termes de citoyenneté, peu de jeunes effectuent un service civique. Le taux de participation des jeunes aux élections est faible : l'abstention aux élections présidentielles de 2012 est plus élevée chez les moins de 30 ans. Nous notons également l'augmentation de la part de la jeunesse déscolarisée et en décrochage scolaire, non diplômée et/ou mal orientée : le taux de scolarisation des 18-24 ans est bien inférieur à Rambouillet par rapport à celui des Yvelines. Il y a une forte augmentation du taux de sans diplôme et le taux de personnes non scolarisées de 15 ans ou plus, n'ayant pas de diplôme ou ayant au plus le certificat d'études primaires est supérieur à Rambouillet par rapport aux Yvelines. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur à Rambouillet est inférieur et il y a une part des jeunes de 20-24 ans vivant chez leurs parents qui est bien plus élevée dans les Yvelines. Sur les 16 000 jeunes de 15-24 ans présents sur le Territoire Sud Yvelines, 27,6% ne sont pas scolarisés.

Globalement, notre objectif est que les jeunes soient mieux informés, mobilisés, acteurs et citoyens.

Développer l'information jeunesse

Le Bureau Information Jeunesse s'engage à offrir un accueil gratuit, anonyme et personnalisé à tous les jeunes sans aucune forme de discrimination.

Le personnel accueillant se tient disponible et avenant, le tout dans le respect de l'anonymat et du secret professionnel.

L'information transmise se doit d'être complète, précise, impartiale et traite de tous les sujets susceptibles d'intéresser les jeunes dans leur vie quotidienne et dans l'exercice de leurs droits et de leurs devoirs : formations continues et professionnelles, emploi, vie pratique, citoyenneté, mobilité, culture, etc. Aussi, le personnel s'engage à se tenir informé des actualités et à renouveler le fond documentaire de la structure.

Le Bureau Information Jeunesse est également un lieu ressource et relais vers des interlocuteurs plus adaptés à la demande des jeunes lorsque celle-ci dépasse les prérogatives de l'informateur jeunesse (Centre d'Information et d'Orientation, Centre Médico-Psychologique, Centre de Planification, Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit du SIDA et des IST, Maison de l'Europe, etc.).

Pour finir, le Bureau Information Jeunesse met à disposition et accompagne son public vers les technologies de l'information et de la communication afin de promouvoir l'accès à de nouvelles formes d'expression et à favoriser la réduction de la fracture numérique.

Les actions du BIJ et du Point Cyb s'articulent et trouvent leur cohérence dans les orientations et objectifs de travail définis par les directives nationales mises en œuvre au niveau territorial des politiques de cohésion sociale, de la ville, des droits des femmes, des sports, de la jeunesse et de la vie associative, à savoir :

- Favoriser l'autonomie, la responsabilité, l'épanouissement et l'engagement social et citoyen des jeunes, notamment au travers des dispositifs étatiques tels que le Service Civique.
- Les accompagner vers l'emploi dans le cadre de leur parcours de formation et de professionnalisation.
- Favoriser l'accès à la mobilité des jeunes, notamment dans le cadre européen.

Les finalités de la structure se confondent également avec les objectifs de travail définis dans le projet associatif de l'Usine à Chapeaux :

- L'apprentissage, la formation, les actions culturelles et la création.
- L'échange, la rencontre et la socialisation.
- La promotion des pratiques citoyennes.

À ces axes de travail s'ajoute une volonté d'agir au niveau de la prévention santé et plus particulièrement sur les questions de nutrition, de prévention contre les risques auditifs liés aux pratiques musicales amplifiées, de lutte contre les addictions et enfin les relations affectives. En ce sens, nous avons pour objectif de mener des actions de prévention santé à destination de la jeunesse et de valoriser le travail partenarial et la création de projets communs.

De la documentation est disponible sur tous les sujets susceptibles d'intéresser les jeunes notamment grâce au renouvellement annuel des fiches CIDJ (de sa version web utilisée lors de forums ou de permanences extérieures à la structure) mais aussi avec les documents édités à l'échelle nationale, régionale, départementale, locale et par le CIDJ, l'YIJ et le BIJ de Rambouillet.

Cette documentation, consultée lors d'entretien individuel et/ou proposée en libre-service, est exposée selon les thématiques suivantes sur 7 présentoirs : Études et formations professionnelles / Emploi, jobs d'été, jobs étudiant / Logement / Santé et prévention / Société et vie pratique / Loisirs et sports / Séjours à l'étranger / Bénévolat et volontariat.

Le BIJ propose également des informations sur les manifestations de la ville ou du département et la billetterie des concerts et spectacles de l'Usine à Chapeaux. Du matériel de prévention santé est mis à disposition à l'accueil (bouchons d'oreilles, préservatifs, éthylotests sur demande).

Le public bénéficie également d'un service de petites annonces entre particuliers (garde d'enfants, cours particuliers, logement, loisirs) par le biais de 8 panneaux d'affichage consultables librement.

L'objectif opérationnel, ici, est plus précisément de développer l'information jeunesse dans et hors les murs, c'est-à-dire, notamment, via des permanences et stands d'information à l'extérieure de la structure.

Pour atteindre cet objectif, il faudra développer les relations partenariales déjà existantes avec la Mission Locale, le CIO, le réseau Information Jeunesse, l'Education Nationale ou encore le TASSY.

Le bilan de l'action dépendra de la fréquentation du Bureau Information Jeunesse, du nombre d'actions réalisées hors les murs et du public touché.

Soutenir et accompagner la création d'espaces jeunes sur la CCPFY

Le second objectif général de cet axe est de soutenir et accompagner la création d'espaces jeunes sur la CCPFY. Nous développerons cet objectif plus précisément dans l'axe « animation du territoire visant un renforcement du lien social ».

Maintenir, voire développer, des actions de prévention santé et de prévention générale

L'objectif général suivant est de maintenir, voire de développer, des actions de prévention santé et de prévention générale.

La prévention rassemble l'ensemble des mesures ayant pour but d'éviter la survenue de maladies et d'accidents ou de réduire leur nombre, leur gravité et leurs conséquences. Il s'agit d'une approche bio-médicale, fondée sur l'information et visant à influencer les comportements individuels.

La promotion de la santé est un « processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci » selon la définition de l'OMS (Charte d'Ottawa, 1986).

Il s'agira, ici, plus précisément de mettre en place des actions de prévention santé telles que la semaine santé, le réseau santé, les permanences du CODES, lors des manifestations publiques, dans le cadre du skate park, au sujet des risques auditifs, des addictions...

Cet objectif consistera à maintenir les actions existantes sur le sujet et de développer le partenariat avec le réseau santé.

La commission santé famille est composée de bénévoles, d'adhérents de l'Usine à Chapeaux et d'acteurs locaux. Ils réfléchissent sur les actions de prévention santé et de soutien à la parentalité. Elle effectue un travail d'élaboration des thèmes des conférences/débats 1.2.3 familles, évalue les actions, en vérifie la pertinence. Cette commission se réunit tous les mois et demi. En nous appuyant sur le travail de cette commission, nous renforcerons nos actions de prévention dans les domaines intéressant particulièrement les jeunes.

La prévention des consommations excessives d'alcool et de drogues chez les jeunes sera également poursuivie à partir d'actions de sensibilisation partant de leurs pratiques et ce, de façon transversale à la structure. Les supports de la création culturelle seront utilisés afin de rendre les jeunes acteurs de cette prévention. Des partenariats avec le TASSY, les infirmières scolaires, la mission locale, l'IFSI ou encore la Maison familiale seront recherchés, notamment dans le cadre du réseau santé.

Partenariat avec le réseau santé

Sur les trois années étudiées, l'équipe du Bureau Information Jeunesse a participé et animé régulièrement les réunions du réseau santé. Les professionnels du secteur sanitaire et social se retrouvent ainsi pour échanger sur le fonctionnement de leurs institutions, sur les différents dispositifs utiles aux habitants. Grâce à ce réseau nous pouvons renseigner et orienter les usagers en fonction de leurs besoins et des lieux ressources clairement identifiés. Ce réseau facilite les actions communes telles que la semaine santé en décembre, le concours « Vie Affective », et l'ensemble des actions de prévention santé que nous menons. Cela a permis un véritable travail de réflexion avec les différents acteurs de la vie sociale de la ville.

Le réseau santé et les actions de prévention ont lieu en partenariat avec : l'association « la Sauvegarde de l'Enfance des Yvelines », le service de PMI (TASSY), l'association Confiance Pierre Boulenger, CAJ « La cascade », SSESAD Sauvegarde 78, CSAPA du CHV (hôpital de Rambouillet), APME, CH Charcot, UNAFAM (aide aux proches de personnes psychotiques), association ACR – ESCI, Restos du cœur, service PGAS CPAM des Yvelines, association UNAPEI/ SAVS / Confiance, CMP et CATTP, Mission locale Intercommunale, service d'action sociale du TASSY, infirmière scolaire LE RACINAY, Foyer CARNOT, ESAT « Le chêne », SPIP des Yvelines, CDAG/CIDDIST du CH Rambouillet, SEPJ (Emergence), Maison Familiale La Grange Colombe, la Prévention Routière, CODES, Lycée Louis BASCAN = Prévention des risques auditifs : Spectacle « Peace and Love », Collège le Racinay.

Semaines santé

Les semaines santé, organisées chaque année les quinze premiers jours du mois de décembre (sauf en 2010 car le poste de responsable du PIAJF était vacant) comportent un certains nombres d'actions préventives :

- Opération ruban rouge
- Permanence prévention VIH/IST au Lycée Bascan
- Opération Sam « capitaine de soirée »
- Journée mondiale de lutte contre le SIDA
- Forum santé
- « 1, 2, 3 Familles »

Accueils des permanences du CODES

Depuis 2012, le Bureau Information Jeunesse est devenu un Point Relais en Education pour la santé à destination des professionnels des structures sanitaires et sociales, en partenariat avec le Comité Départemental d'Education pour la Santé (CODES).

Nous avons pour objectif de proposer aux professionnels des supports d'information sur les différentes thématiques de santé, des outils d'animation ainsi qu'un accompagnement au montage de projet en Education pour la santé. L'objectif étant de pallier l'éloignement géographique de Rambouillet du reste du département.

Le point relais en Education pour la santé fonctionne comme une permanence, de 9h30 à 12h30, une fois par mois, les vendredis.

Le CODES met à disposition une chargée de développement qui conseille, oriente et soutien les acteurs dans leur démarches. Les professionnels peuvent venir directement sans rendez-vous ou bien anticiper leur venue en passant commande en amont auprès de la chargée de développement. De notre côté, nous assurons la promotion de ces permanences auprès de nos partenaires.

Ces permanences connaissent une bonne fréquentation par les professionnels du secteur et des environs. Les partenaires viennent à la fois chercher de la documentation à mettre à disposition de leurs usagers, mais aussi des supports à leurs animations collectives et de la méthodologie de projet.

Stand d'information et de prévention santé pendant la fête de la musique

Chaque année, le Bureau Information Jeunesse, avec le concours de partenaires locaux, tient un stand de prévention santé lors de la fête de la Musique de Rambouillet. Ce stand vise

à informer le public sur les infections sexuellement transmissibles et le SIDA, à prévenir les risques auditifs liés aux musiques amplifiées et des dangers liés à la consommation d'alcool et de stupéfiants.

De nombreux partenaires locaux et bénévoles participent à cette action : Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit, Centre de planification, IFEP (club de prévention) et jeunes accueillis dans le cadre de chantier éducatif.

De la documentation préventive concernant l'alcool, les drogues, la sécurité routière, les IST, la sexualité ainsi que la contraception est mise à disposition du public. Une équipe mobile va au-devant du public pour leur proposer des protections auditives et, le cas échéant, proposer aux personnes des tests d'alcoolémie.

Prévention auditive

Avec pour objectif la prévention des risques auditifs, toute l'équipe de l'Usine à Chapeaux s'engage chaque année, avec de nombreux partenaires, dans des actions de prévention et de sensibilisation. Une séance de prévention auditive est d'ailleurs imposée à chaque nouveau groupe.

Ainsi, compte tenu de nos espaces de répétitions, nous continuerons notre action de prévention auditive auprès des jeunes.

Elle comprendra :

- Des spectacles de sensibilisation et d'information aux scolaires (peace and love)
- Des séances d'audiogrammes de dépistage et de moulage de protections auditives adaptées aux pratiques musicales
- Des campagnes d'information et de prévention
- Un suivi régulier des niveaux sonores en répétition
- Une limitation stricte des niveaux sonores dans les concerts

Les formations de prévention de secours civique (PSC1)

Ces formations de 12h sur deux jours, payantes en fonction du quotient familial, sont dispensées par une association de sapeurs-pompiers d'Ablis. Organisées en 2010 et 2011 pendant les vacances scolaires, elles n'ont touché que respectivement 6 et 7 personnes. Comme cette formation est désormais prodiguée dans les collèges et les lycées, la MJC/CS a réorganisé ces ateliers pour les proposer plutôt le week-end afin de toucher un public adulte. Cette formule a rencontré un vif succès puisque 28 personnes y ont assisté en 2012, et sera donc reconduite.

Le bilan de cet objectif se fera selon le nombre d'actions réalisées, le nombre de participants, la pertinence des actions, ainsi que les retours données par le réseau et l'implication des partenaires.

Développer la citoyenneté

Il s'agit du fait pour une personne, pour une famille ou pour un groupe, d'être reconnu comme membre d'une cité (aujourd'hui d'un État) nourrissant un projet commun auquel ils souhaitent rendre une part active. La citoyenneté comporte des droits civils et politiques et des devoirs civiques définissant le rôle du citoyen dans la cité et face aux institutions. Pour cela, nous avons choisi de décliner cet objectif général en trois objectifs opérationnels :

Accompagner de nouvelles Juniors Associations, AJC !, participation aux instances MJC : CA, instances d'animation et de projets de l'association dits Conseils Intermédiaires

Foyer de l'Usine

Installé dans un ancien local scout, rénové pour l'occasion, le Foyer de l'Usine a ouvert en juillet 2011. Les jeunes sont d'abord venus y faire des parties de baby-foot mais ils semblent s'être rapidement approprié les lieux, occupant l'espace pour discuter ou jouer (jeux de société, jeux vidéo). A partir de décembre 2011, un conseil d'animation a été établi avec des activités régulières organisées (ateliers « Yapluka », soirées «unplugged»). Les jeunes s'y impliquent de plus en plus et lancent leurs propres initiatives (barbecue, projections de films). Le coeur du public touché est la tranche 15-16 ans.

Initiatives Jeunes

Depuis 2012, le foyer dispose d'une bourse (subventionnée par la DDCS) pour aider les jeunes à monter leurs projets. Un échange de service est souhaitable dans la mesure du possible.

Conseils Intermédiaires

Plusieurs conseils participatifs ont été créés au sein de la MJC/CS :

- le Conseil d'Animation Jeunes
- le Conseil des Musiciens
- le Conseil des Ateliers
- le Conseil Skate

Junior Association

La Junior Association est un dispositif souple qui permet à tout groupe de jeunes, âgés de 12 à 18 ans, de mettre en place des projets dans une dynamique associative. Le dispositif vous permet ainsi de vous regrouper sous une forme associative simplifiée et de mener des actions sur la base d'une passion, d'une idée ou d'un projet.

En tant que relais départemental des Juniors Associations, la MJC/CS offre un soutien conséquent aux initiatives de projets des jeunes.

Action Jeunes Citoyens (AJC)

Le projet AJC a été mis en place en 2013. Il propose d'accompagner des jeunes, entre 15 et 25 ans, sur des missions bénévoles très variées (accompagnement de sorties, entraide scolaire, organisation de collectes alimentaires, mise en place d'activités pour personnes âgées, et bien d'autres). En échange de leur engagement, les jeunes bénéficient de 40% de réduction sur les activités de la MJC/CS.

L'animateur « jeunes » et une commission de travail se chargent de l'exécution de ces objectifs. Le bilan de cette action se fera au regard de la participation des jeunes, du nombre de juniors associations accompagnées et du niveau d'investissement des jeunes dans les différentes instances et actions.

Développer des projets partenariaux autour de valeurs : égalité, liberté, discrimination...

Pour la mise en place de cette action se mobiliseront le responsable du Pôle, des intervenants ainsi que des partenaires afin notamment de cofinancer le projet.

En partenariat avec le lycée Bascan, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, le foyer Carnot et d'autres partenaires locaux, et avec le soutien de la compagnie Klein et Leonarte, nous proposerons à nos publics respectifs de travailler ensemble sur la thématique de l'égalité pour la saison 2014-2015. Des recueils de paroles, des ateliers théâtre et arts plastiques, un concours photos, des rencontres, une projection cinématographique et bien d'autre encore seront menés.

L'action sera évaluée en fonction du nombre de partenaires mobilisés, de la mixité et des échanges, de la participation et des réflexions et débats.

Promouvoir les dispositifs européens et accompagner des projets de départ

Les outils à mobiliser pour l'atteinte de cet objectif sont notamment l'information jeunesse, le Service Volontaire Européen ou encore le Kiosque Europe.

Les objectifs des actions menées en ce sens restent les mêmes que précédemment : favoriser l'esprit critique, l'ouverture à autrui et la connaissance de l'environnement européen et international.

Service Volontaire Européen (SVE)

Depuis novembre 2011, la MJC/CS est relais d'information sur le SVE accrédité par l'Agence Française du Programme Européen Jeunesse en Action. En cela, nous avons une mission d'information et d'accompagnement.

Kiosque Europe

Un Kiosque Europe est un point d'information et de documentation sur l'Europe et ses institutions au sein des établissements scolaires (collèges et lycées) de l'académie de Versailles et du réseau Information Jeunesse du Val d'Oise.

Les Kiosques Europe, bien identifiés par un visuel européen dans les CDI, comprennent :

- un fonds documentaire constitué de brochures et d'affiches (construction européenne, institutions, Etats membres, mobilité, etc.)
- un poste informatique où seront répertoriés les sites de référence (institutions européennes, centres d'information sur l'Europe en France, société civile, etc.).

Les Kiosques Europe sont un projet EUROPE DIRECT coordonné par les Centres d'information de Cergy, de Saint-Germain-en-Laye, et de Versailles. Ce projet est ouvert à l'ensemble des établissements scolaires de l'académie de Versailles et des Bureaux et Points Information Jeunesse (BIJ/PIJ) des Yvelines et du Val d'Oise.

Le bilan de l'action dépendra du nombre de demandes, de personnes accompagnées ainsi que du nombre de départs effectifs.

Prévenir le décrochage scolaire en renforçant la confiance en soi

Le décrochage scolaire est un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme. Un décrocheur est un jeune qui quitte un système de formation initiale sans avoir obtenu de diplôme de niveau V (BEP ou CAP) ou de niveau supérieur (baccalauréat).

Cet objectif se décline en deux objectifs opérationnels :

Travailler l'estime de soi : sensibiliser et former les professeurs d'activités et les bénévoles formateurs aux postures dans le cadre de l'estime de soi, renforcer la notion d'entraide scolaire.

Pour atteindre cet objectif, il faudra obtenir le financement de la formation et mobiliser les professeurs et bénévoles formateurs de l'entraide scolaire qui se mesurera à l'intérêt qu'ils porteront au sujet et à sa mise en œuvre.

L'action sera évaluée en fonction du nombre de participants aux actions de formation et de sensibilisation, de l'évolution de la posture pédagogique, et du passage d'un face à face pédagogique à une dynamique de groupe.

Mettre en place des actions partenariales sur la place des parents dans le cadre de la mobilisation scolaire.

Pour cela, nous devons continuer à développer le réseau auprès du CIO, de la Mission Locale, l'IFEP, le TASSY, la ville, les « 1, 2, 3 familles », mais également les intervenants spécialisés tels que des psychologues, des sociologues ou encore des pédagogues.

Le travail de sensibilisation que nous effectuons auprès de nos partenaires (CMP, CMPE, TASSY, ensemble des écoles primaires et maternelles, SESSAD) permet au public directement concerné par ces problématiques d'être informés quant à l'existence de des conférences « 1, 2, 3 Familles ». Elles favorisent la réduction des conflits par l'amélioration des capacités des parents à les analyser.

Le bilan de l'action se fera au regard du nombre d'actions réalisées, de la participation des jeunes et des parents, ainsi que de l'implication des partenaires.

Jeunesse et insertion

| Les principaux problèmes | Les changements que l'on veut opérer | Les objectifs généraux | Les objectifs opérationnels | Les moyens | Les indicateurs de bilan |
|--|---|--|--|--|--|
| <p>Peu de structures ado dans les petites communes de la CCPFY</p> <p>Ville « morte » après 21h</p> <p>Mobilité soir, week-end, vacances scolaires</p> <p>Peu de service civique</p> <p>Faible taux de participation aux élections</p> <p>Abstention aux élections présidentielles de 2012 plus élevée chez les moins de 30 ans</p> <p>Augmentation de la part de la jeunesse déscolarisée et décrochage scolaire, non diplômée et/ou mal orientée</p> <p>- Taux de scolarisation des 18-24 ans bien inférieur à</p> | <p>Que les jeunes soient mieux informés, mobilisés, acteurs et citoyens</p> | <p>Développer l'information jeunesse</p> | <p>Information jeunesse <u>dans</u> et <u>hors</u> les murs (permanences et stands d'information à l'extérieur de la structure...)</p> | <p>Développer les relations partenariales (Mission Locale, CIO, Information Jeunesse, Education Nationale, TASSY...)</p> | <p>Fréquentation BIJ</p> <p>Nombre d'actions hors les murs Public</p> |
| | | <p>Soutenir/accompagner la création d'espaces jeunes sur la CCPFY</p> | <p>Cf axe « animation du territoire »</p> | | |
| | | <p>Maintenir (voire développer) des actions de prévention santé et générale (information/prévention santé)</p> | <p>Mettre en place des actions de prévention santé (semaine santé, réseau santé, permanence du CODES, manifestations publiques, skate park, auditive, addiction...)</p> | <p>Maintien de l'existant</p> <p>Partenariat réseau santé</p> | <p>Nombre d'actions</p> <p>Participants</p> <p>Pertinence</p> <p>Retours réseau/implication des partenaires</p> |
| | | <p>Développer la citoyenneté</p> | <p>Accompagner de nouvelles Juniors Associations, AJC !, participation aux instances MJC : CA, instances d'animation et de projets de l'association dits Conseils Intermédiaires (Conseil des Ateliers, Conseil des Musiciens, Conseil du Skatepark, Conseil d'Animation Jeunes)</p> | <p>Animateur jeunes</p> <p>Commission de travail</p> | <p>Participation des jeunes</p> <p>Nombre de Juniors Associations accompagnées</p> <p>Niveau d'investissement des jeunes dans les différentes instances et actions</p> |

| | | | | | |
|---|--|--|--|--|---|
| <p>Rambouillet par rapport à celui des Yvelines</p> <p>- Forte augmentation du taux de sans diplôme</p> <p>- Taux de personnes non scolarisée de 15 ans ou plus, n'ayant pas de diplôme ou ayant au plus le certificat d'études primaires, supérieur à Rambouillet par rapport aux Yvelines</p> <p>- Taux de diplômés de l'enseignement supérieur inférieur</p> <p>- Une part des jeunes de 20-24 ans vivant chez leurs parents bien plus élevée dans les Yvelines</p> <p>- 16 000 jeunes de 15-24 ans sur le Territoire Sud Yvelines dont 27,6% non scolarisés</p> | | | <p>Développer des projets partenariaux type EgalitéS – LibertéS – discrimination...</p> | <p>Responsable Pôle Intervenants Partenaires Cofinancement</p> | <p>Nombre de partenaires Mixité et échanges Participation Réflexions et débats</p> |
| | | | <p>Promouvoir les dispositifs européens et accompagner des projets de départ</p> | <p>Information jeunesse Service Volontaire Européen Kiosque Europe</p> | <p>Nombre de demandes/ personnes accompagnées Nombre de départs effectifs</p> |
| | | <p>Prévenir le décrochage scolaire en renforçant la confiance en soi</p> | <p>Travailler l'estime de soi : sensibiliser et former les professeurs d'activités et les bénévoles formateurs aux postures dans le cadre de l'estime de soi, renforcer la notion d'<u>entraide</u> scolaire</p> | <p>Financement de la formation Mobilisation des professeurs et des bénévoles formateurs : intérêt, mise en œuvre...</p> | <p>Nombre de participants aux actions de formation/sensibilisation Evolution de la posture pédagogique Passage d'un face à face pédagogique à une dynamique de groupe</p> |
| | | | <p>Mettre en place des actions partenariales sur la mobilisation scolaire et la place des parents</p> | <p>Réseau : CIO, Mission Locale, IFEP, TASSY, ville « 1, 2, 3 familles » Intervenants spécialisés (psychologues, sociologues, pédagogues...)</p> | <p>Nombre d'actions Participation des jeunes et des parents Implication des partenaires</p> |

Animation du territoire visant un renforcement du lien social

Certains éléments du diagnostic ont permis de faire ressortir un troisième axe de projet social : l' « animation du territoire visant un renforcement du lien social ».

En effet, la ville a été qualifiée de « morte » après 21h, certains habitants ont souligné qu'il y avait peu d'animations le soir, ni le week-end, ce à quoi s'ajoutent des problèmes de transport sur ces créneaux horaires. Des actions sont centralisées à Rambouillet et n'existent pas dans les communes aux alentours et un manque d'animation dans les communes de la CCPFY est également souligné. Ainsi, il y a une demande de certaines communes de la CCPFY de trouver des solutions pour les jeunes. Cependant, les attentes sont différentes entre les anciens locaux et les rurbains.

Nous notons également la liste d'attente assez longue des ateliers de Français. Un certain nombre d'habitants d'origine étrangère souhaite s'intégrer dans la société en apprenant le Français.

Ainsi, nous souhaiterions introduire et développer des dynamiques d'échanges, que les habitants aient une meilleure connaissance de l'offre existante, qu'il y ait de l'animation et du lien social dans les villages, mais aussi faire connaître et reconnaître les réalités du territoire au-delà des représentations.

Valoriser l'existant

Le premier objectif général de cet axe est de valoriser l'existant en terme d'animation du territoire. Cet objectif se décline ainsi en deux objectifs opérationnels :

Mieux communiquer en développant un réseau d'adhérents relais sur la CCPFY.

Pour mettre en place cette action, un stagiaire sera missionné pour le lancement de ce réseau, en lien avec la commission bénévolat.

Le bilan de l'action se fera au regard de l'implication des adhérents, de l'investissement de la commission bénévolat ainsi que de la pérennisation de l'action après le départ du stagiaire.

Poursuivre les temps d'animation fête MJC, fête de la musique en lien avec les résidences culturelles, les interventions de la Batucada.

Organisée chaque année par la MJC/CS dans les rues de Rambouillet, la fête de la Musique est sans doute l'événement le plus fédérateur en terme de brassage générationnel. En effet, mettant en scènes plus de 100 formations (souvent d'origine locale) sur une trentaine de scènes réparties dans tout le centre ville, elle attire chaque année environ 20 000 spectateurs ce qui en fait une des fêtes de la musique les plus importantes d'Île-de-France. Tous les styles musicaux y sont représentés (de la musette au reggae en passant par le métal, le blues et bien d'autres) et de nombreux artistes (peintres, graphes, jongleurs) viennent y ajouter leur talent

chaque année. Elle offre donc une soirée placée sous le signe du partage et de la convivialité où toutes les générations confondues se retrouvent dans la rue pour célébrer la musique.

Chaque année, lors du 1er week-end de juin, est également organisée la fête de la MJC/CS sur trois jours. Elle a pour vocation de faire découvrir l'ensemble des activités du centre au public, au travers de trois journées et soirées gratuites et ouvertes à tous. Cette manifestation comprend donc tous les domaines artistiques que concernent les ateliers de pratique amateurs (musique, théâtre, danse, dessin, poterie, hip-hop et bien d'autres) mais également certains ateliers du Pôle Information Jeunes Familles (ateliers de Français, Point-Cyb).

Ces événements attirent chaque année un public important, venu apprécier les différents talents que « l'Usine à Chapeaux » est fière de présenter. C'est donc un moment propice au partage où toutes les générations sont représentées, des plus petits aux plus grands.

L'action sera évaluée selon le nombre de participants ainsi que la cohésion et la transversalité au sein de l'équipe de l'Usine à Chapeaux.

Travailler en réseau sur le territoire

Inciter la création ou l'extension d'un réseau d'échanges

Le second objectif général de cet axe est d'inciter la création ou l'extension d'un réseau d'échanges, comme cela a été détaillé dans l'axe « Lutter contre l'isolement ».

Développer des Espaces de Vie Sociale

L'objectif opérationnel est de mettre en place un réseau EVS sur la CCPFY : espace jeunes, parentalité, accès aux droits, prévention santé, animation, temps festifs...

Les objectifs généraux d'un EVS sont de favoriser l'initiative des familles par des actions collectives, de développer la solidarité de voisinage, de faciliter les relations entre générations et de favoriser les liens et les échanges sociaux. Les actions doivent être spécifiquement développées et/ou nouvelles, diversifiées, de proximité, inscrites dans la durée, ouvertes à toutes les familles, concertées et partenariales, ainsi qu'intégrées dans une dynamique avec un fil conducteur. Le projet doit être situé sur un site dépourvu de tout équipement collectif et de service, en milieu rural ou en milieu urbain sensible, et sur lequel existe une forte demande sociale des familles, des enfants et des jeunes.

Le projet devra illustrer la participation et l'initiative locale des familles dans une approche collective, fixer les objectifs opérationnels, un plan d'actions ainsi que les moyens à mettre en oeuvre au regard des activités prévues, lister précisément les actions nouvelles, indiquer le référent professionnel ou bénévole compétent, garant du projet, démontrer la pérennité financière de l'action, et enfin identifier le lieu d'intervention.

Le comité de pilotage du centre social se chargera de cette action en lien avec des partenaires, des communes et associations locales.

Le bilan de l'action se fera au vu de la mise en route de projets ou de créations.

Mettre à disposition des outils pour les acteurs locaux

Pour cela, les permanences du CODES se poursuivront et le réseau santé continuera de se développer via la mise en relation des professionnels et bénévoles en charge d'actions.

Il en est de même concernant le réseau parentalité avec le REAAPY.

Le bilan de l'action dépendra du nombre de partenaires dans le réseau, du nombre d'actions collectives réalisées, ainsi que de la dynamique santé sur le territoire.

Développer l'action culturelle sur les villages en zone rurale

Pour cela, l'objectif opérationnel choisi est d'intervenir sur les temps périscolaires en lien avec la réforme des rythmes scolaires. Les Ateliers de Pratiques Amateurs ainsi que les professeurs seront mobilisés pour l'atteinte de cet objectif.

L'action sera évaluée en fonction du nombre et du type d'interventions, ainsi que de la dynamique créée.

Favoriser l'insertion des personnes étrangères sur le territoire

Obtenir une coordination/organisation pérenne des ateliers de Français est l'objectif général suivant, l'objectif opérationnel correspondant étant d'obtenir les moyens d'avoir un coordinateur à temps partiel (24h/semaine) pour développer un maillage du territoire.

Depuis la rentrée 2011, les ateliers de français, les permanences écrivain public, les cours d'initiation à l'informatique ainsi que l'entraide scolaire ont été rassemblés sous la même dénomination : « L'espace Savoirs ». Le travail du coordinateur en charge de cet espace confère une plus grande efficacité aux actions qu'il comprend.

Les ateliers de français sont organisés autour de trois formations : Alphabétisation, Français Langue Etrangère, Illettrisme. Actuellement, nous ne répondons pas à toute la demande des ateliers de Français. Ainsi, nous souhaiterions développer l'activité et, pour cela, nous avons besoin d'une coordination pérenne des ateliers de Français.

Les moyens mobilisés pour la mise en place de cette action sont les bénévoles, le responsable PIAJF, le financement du coordinateur, la commission bénévolat, ainsi que l'implication des partenaires prescripteurs tels que Pôle Emploi par exemple.

Les indicateurs de bilan de cette action seront la pérennisation de la coordination de l'activité, les caractéristiques des personnes concernées et les écarts constatés entre l'offre et la demande.

Animation du territoire visant un renforcement du lien social

| Les principaux problèmes | Les changements que l'on veut opérer | Les objectifs généraux | Les objectifs opérationnels | Les moyens | Les indicateurs de bilan |
|--|--|---|---|--|--|
| <p>Ville « morte » après 21h</p> <p>« Rien à faire le soir, ni le week-end »</p> <p>Problèmes de transport</p> <p>Des actions sont centralisées à Rambouillet et n'existent pas dans les communes aux alentours</p> <p>Demandes de certaines communes de la CCPFY de solutions pour les jeunes</p> <p>Manque d'animation dans les communes de la CCPFY</p> <p>« Rien à faire » à</p> | <p>Avoir une meilleure connaissance de l'offre existante</p> <p>Introduire/développer des dynamiques d'échanges</p> <p>Animation et lien social dans les villages</p> <p>Faire connaître et reconnaître les réalités du territoire au-delà des représentations</p> | Valoriser l'existant | Mieux communiquer en développant un réseau d'adhérents relais sur la CCPFY | <p>Stagiaire au lancement</p> <p>Commission bénévolat</p> | <p>Implication des adhérents</p> <p>Investissement de la commission</p> <p>Pérennisation de l'action</p> |
| | | Poursuivre les temps d'animation fête du centre, fête de la musique en lien avec les résidences culturelles | <p>Equipe</p> <p>Groupe de Batucada</p> | <p>Nombre de participants</p> <p>Cohésion/transversalité au sein de l'équipe</p> | |
| | | Inciter la création ou l'extension d'un réseau d'échanges | Cf axe « Lutter contre l'isolement » | | |
| | | Développer EVS (Espaces de Vie Sociale) | Mettre en place un réseau EVS sur la CCPFY : espace jeunes, parentalité, accès aux droits, prévention santé, animation, temps festifs | <p>Comité de pilotage du centre</p> <p>Partenaires (CAF et CG)/ communes/ associations locales</p> | Mise en route de projets/créations |
| | | Travailler en réseau | Mettre à disposition des outils de prévention santé pour les acteurs locaux | <p>Accueil/permanence CODES</p> <p>Mise en relation des professionnels et bénévoles en charge d'actions (réseau santé)</p> | <p>Nombre de partenaires dans le réseau</p> <p>Nombre d'actions collectives réalisées</p> <p>Dynamique santé sur le territoire</p> |

| | | | | | |
|--|--|--|---|---|--|
| <p>Orcemont Attentes différentes entre anciens locaux et rurbains</p> <p>Forte demande et liste d'attente des ateliers de Français</p> | | <p>Développer l'action culturelle</p> | <p>Intervenir sur les temps périscolaires en lien avec la réforme des rythmes scolaires</p> | <p>Ateliers de Pratique Amateur Professeurs</p> | <p>Nombre et type d'interventions Dynamique créée</p> |
| | | <p>Obtenir une coordination/ organisation pérenne des ateliers de Français</p> | <p>Obtenir les moyens d'avoir un coordinateur à temps partiel (24 heures/semaine) pour développer un maillage du territoire</p> | <p>Bénévoles Responsable PIAJF Financement du coordinateur Commission bénévolat Implication des partenaires et prescripteurs (Pôle Emploi...)</p> | <p>Organisation pérenne de l'activité Evaluation personnes concernées : demandes//demandes traitées (offre//demande)</p> |
| | | <p>Développer le lien intergénérationnel</p> | <p>Bénévolat AJC ! Atelier TIC Espace Savoir Réseau d'échanges Espace de Vie Sociale Temps de convivialité Projets partenariaux culture (EgalitéS, LibertéS...)</p> | <p>Animateur Point Cyb Coordination Espace Savoir Service civique de réseau d'échanges Commission bénévolat et bénévoles</p> | <p>Mixité des publics Nombre de rencontres</p> |

Animation Collective Familles

Le diagnostic a permis de constater la précarité de certaines familles monoparentales, une évolution des structures familiales nucléaires et élargies, ainsi que le manque d'espaces (hors petite enfance) de lieux d'échanges, de rencontres et d'écoute des parents de droit commun. Il existe également des difficultés de mobilité pour l'accès aux activités. C'est pourquoi, ce dernier axe s'orientera autour de l'animation collective familles.

En 2011, le comité national de soutien à la parentalité (CNSP) a proposé, à l'issue d'un groupe de travail accompagné par la chercheuse et sociologue Jacqueline Costa-Lascoux, la définition suivante de la parentalité : *« La parentalité est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant ».*

Les dispositifs de soutien à la parentalité constituent un ensemble composite, construit par ajouts successifs, visant à offrir aux parents une palette de réponses à leurs besoins. Ainsi, entre la création des REAAP (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) en 1999 et celle du dispositif le plus récent de « maison pour les familles » en février 2012, ce sont sept dispositifs qui ont été créés ou insérés dans le champs de la politique de parentalité.

Ces dispositifs répondent à plusieurs objectifs :

- accompagner les compétences parentales : REAAP, Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), prestation de service « Animation Collective Familles » (ACF), Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF), aide aux vacances en familles, parrainage de proximité,
- renforcer le lien entre les familles et l'école : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS),
- prévenir la rupture du lien familial : médiation familiale et espaces de rencontre,
- informer et orienter : Points Info Familles (PIF), maison pour les familles.

Les REAAP, impulsés par la Délégation Interministérielle à la Famille (DIF) sous l'égide de Pierre-Louis Rémy, constituent l'outil « phare » et fédérateur de la politique de soutien à la parentalité. Dans la continuité de la Conférence de la famille de 1998, la circulaire n°99-153 du 9 mars 1999 crée les REAAP et définit ainsi leurs objectifs : *« ...susciter les occasions de rencontres et d'échanges entre parents, mettre à leur disposition des services et des moyens leur permettant d'assumer pleinement, et en premier, leur rôle éducatif ».*

Les interventions sont principalement collectives. Toutefois, la médiation familiale, l'intervention des TISF et le parrainage de proximité relèvent principalement de l'action individuelle.

Les objectifs généraux que nous souhaitons développer avec les parents sont donc les suivants :

Etre un élément moteur du REAAPY sur le Sud Yvelines

Les objectifs opérationnels sont de développer le réseau partenarial et impliquer les parents dans le REAAPY, ainsi que de monter des projets partenariaux qui favorisent le lien parents-enfants.

La MJC/CS participe activement au REAAP et aux actions de parentalité sur le territoire Sud Yvelines. Plusieurs réunions sont tenues chaque année : elles permettent d'échanger sur l'actualité de chacun mais aussi et surtout d'agir en complémentarité les uns par rapport aux autres.

Les moyens mobilisés pour la réussite de cette action seront le référent famille et la mise en lien avec les associations locales, les fédérations de parents d'élèves et les services municipaux.

Le bilan de l'action se fera au regard de la présence de parents dans les réunions du REAAPY, de la présence et de l'investissement des partenaires dans les projets collectifs.

Développer des lieux de débats et d'échanges

L'objectif opérationnel est de poursuivre la dynamique lancée avec les conférences-débats « 1, 2, 3 familles ».

A l'image de ces dernières années, nous continuerons de mettre l'accent sur la valorisation des ressources locales, notamment au travers de la participation du CIO de Rambouillet, de la Maison des Adolescents et de l'Association Pères Mères Enfants (APME) ce qui favorise la relance de la fréquentation et une complémentarité des interventions. De plus, le travail de sensibilisation que nous effectuons auprès de nos partenaires (CMP, CMPE, TASSY, ensemble des écoles primaires et maternelles, SESSAD) permet au public directement concerné par ces problématiques d'être informé quant à l'existence de ces conférences. Elles favorisent la réduction des conflits par l'amélioration des capacités des parents à les analyser. Ces derniers sont également plus rassurés bien que la question de l'existence d'un lieu d'écoute permanent soit récurrent dans les demandes qui nous sont faites. Ce dernier point constitue une piste d'amélioration intéressante pour l'avenir.

Les moyens mobilisés pour cette action sont principalement les intervenants spécialisés en privilégiant les structures locales.

Le bilan de l'action se fera selon le nombre de participants, le profil du public, le niveau de satisfaction exprimé par les participants et les éventuelles suites impulsées par les parents.

Créer des outils d'entraide

Créer des outils d'entraide est l'objectif général suivant et se décline en trois objectifs opérationnels :

Développer les réseaux d'entraide

Cet objectif a été développé dans l'axe « Lutter contre l'isolement » du projet social.

Formation babysitting

Cette action continuera d'être mise en place, avec l'aide des bénévoles, en lien avec les espaces jeunes en demande de formation (Le Perray, Epernon) et en développant le partenariat avec des structures sanitaires et sociales.

A chaque période de vacances scolaires, le Bureau Information Jeunesse organisera une formation baby-sitting pour tous les jeunes à partir de 16 ans. L'idée est de proposer aux futurs baby-sitters une formation qui rappelle les différentes démarches à effectuer et les attitudes à adopter à l'égard des enfants et des familles. Seront abordées durant la formation les thématiques suivantes : la notion de responsabilité, le développement de l'enfant, les soins à délivrer aux enfants, la prévention des risques domestiques et une dernière partie consacrée à la législation du travail (contrat de travail, horaires, rémunération, CESU). Les jeunes ayant suivi la formation laissent leurs coordonnées et disponibilités dans un classeur consultable au BIJ par les parents. Par ailleurs, de plus en plus de parents viennent demander des conseils et des informations sur le droit du travail au BIJ.

Entraide scolaire et aide à l'orientation en lien avec le CIO

L'informateur jeunesse sera mobilisé sur cette action en partenariat notamment avec le CIO et la Mission Locale Intercommunale. Le partenariat avec ces deux structures se développe et s'enrichit de projets communs. Toutes deux sont des partenaires privilégiés dans le cadre de l'Information Jeunesse et de l'Animation Collective Familles. Nous comptons sur leur soutien pour les forums : « Bouge ton été », forum Santé, et sur les rencontres d'orientation avec les parents dans le cadre de l'entraide scolaire.

La participation des parents et du jeune par l'accompagnement et l'aide à la prise d'autonomie seront des indicateurs de bilan.

Permettre aux familles d'avoir un lieu ressource pour s'informer et s'orienter

Développer des permanences d'accès aux droits, d'information jeunesse ou encore d'information santé est l'objectif opérationnel. Ces actions ont été développées dans les axes « Lutter contre l'isolement » et « Jeunesse et insertion » du projet social.

Développer des Espaces de Vie Sociale sur la CCPFY

Cet objectif a été développé dans l'axe « Animation du territoire visant un renforcement du lien social » sur projet social.

Apaiser les conflits

L'objectif général suivant est d'apaiser les conflits via le maintien de l'Association Pères Mère Enfants Médiation (APME).

La médiation familiale est un dispositif qui vise le maintien des relations familiales après la séparation des parents et favorise une résolution amiable d'éventuels conflits au sein de la famille. Elle a pour objectif de renouer et d'apaiser la communication entre les membres de la famille par l'intervention d'un tiers extérieur. La médiation peut provenir de la demande des couples en conflit (médiation conventionnelle) ou d'une demande d'un magistrat (médiation judiciaire).

Dans un souci de proximité et d'apaisement des conflits familiaux liés à une séparation, la MJC/CS accueille, chaque vendredi, une permanence de l'association APME médiation de Versailles (Association Père Mère Enfant). Une psychologue, médiatrice familiale est présente tous les vendredis dans nos locaux pour rencontrer les familles qui ont préalablement pris rendez-vous auprès de leur secrétariat à Versailles.

Chaque séance dure 1 heure à 1 heure 30 maximum. La première séance consiste en un entretien d'information, elle est toujours gratuite, puis, il est appliqué un barème national qui va de 2 à 131€ selon les revenus. En moyenne, une séance coûte 20 à 30€. La question financière est réglée directement par l'APME, cela ne transite pas par la MJC/CS.

La durée moyenne d'une médiation est de 3 à 8 séances sur un rythme bimensuel. Une cinquantaine de familles sont suivies chaque l'année.

Afin d'assurer plus de cohésion sur le territoire, la médiatrice familiale participe aux réunions du REAAP et au réseau Santé.

Le maintien de ces permanences de médiation familiale devait permettre de continuer à trouver des solutions communes aux problèmes familiaux rencontrés par les habitants du territoire.

Leur objectif principal est d'instaurer un espace de parole confidentiel et indépendant pour des personnes qui se retrouvent en situation de conflit ou qui rencontrent des difficultés de communication au sein de leur famille. Les permanences de l'APME constituent un espace de pacification indispensable à la réduction effective des conflits chez les usagers de ces médiations.

Le nombre de médiations ayant eu lieu est un indicateur de bilan de l'action, ainsi que le nombre d'actions mises en place.

Adapter nos fonctionnements au regard des évolutions sociétales familiales

Tout en maintenant la politique tarifaire du quotient familial, nous mettrons en place une réflexion et/ou une adaptation de la politique tarifaire.

La politique de calcul du quotient familial correspond au rapport du revenu brut global du foyer sur le nombre de parts du foyer. Dans tous les cas de figure, le nombre de parts est limité à 7 par famille : parent isolé ou personne seule : 1,25 part, couple (avec ou sans enfants) : 2 parts, enfant (en garde à temps plein) : 1 part, enfant en garde alternée : 0,5 part.

Plafonds des réductions accordées pour la saison 2013/2014, calculés sur l'avis d'imposition 2012 (revenus 2011) :

| Limite sup QF | 50% | 35% | 20% |
|---------------|-------|-------|-------|
| 2014-2015 | 5227 | 7058 | 8802 |
| 2013-2014 | 5 150 | 6 920 | 8 630 |

Les moyens mis en place pour la réalisation de cette action sont la création d'une commission de travail sur la politique tarifaire, mais aussi sur l'adaptation de notre activité au rythme et aux problématiques des évolutions familiales (résidences alternées).

Pour évaluer l'action, les indicateurs observés seront l'étude faite par le Conseil d'Administration, l'analyse de la population touchée par le quotient familial et le nombre d'adhérents au centre.

Favoriser le lien parent-enfant

Pour cela, plusieurs actions seront mises en place :

Les conférences-débats « 1, 2, 3 Familles »

Cette action a été développée précédemment, dans la partie « Développer des lieux de débats et d'échanges » de l'axe « Animation Collective Familles ».

Les ateliers parents-enfants

L'objectif principal de notre action est de soutenir et de favoriser les liens entre les enfants et leurs parents, tout en portant une attention plus particulière au développement et au bien-être de l'enfant.

En proposant un temps de rencontre et d'activité aménagé autour de pratiques créatives, artistiques et corporelles, la priorité est donnée à la relation et non à l'apprentissage d'une technique. L'activité utilisée est un support à l'échange, à la prise de contact.

Ces ateliers veulent favoriser le partage parents /enfants et tisser du lien à travers les activités. Il s'agit, à la fois de rassurer les parents en renforçant leurs compétences, leur permettre d'identifier les besoins de l'enfant et en même temps, permettre à l'enfant de découvrir son corps, de nouvelles matières, de nouvelles sensations et de développer son sens créatif. C'est aussi favoriser les rencontres avec d'autres parents, d'autres schémas familiaux.

Les indicateurs de bilan seront le nombre d'actions mises en place, le nombre de participants, ainsi que les effets produits sur la relation parent-enfant.

Les ateliers d'orientation

Des réunions d'orientation scolaire ont lieu avec la directrice du CIO et sont à destination des élèves de l'entraide scolaire pour les 3èmes, les terminales et les secondes. Ces réunions permettent d'échanger et de répondre aux questions individuelles. Pour les 3èmes, il s'agit plus particulièrement d'une présentation de la procédure PassPro. Pour les secondes, il s'agit plutôt d'une information sur l'orientation après la seconde et pour les terminales d'une présentation de la procédure Admission Post Bac.

Les indicateurs de bilan seront le nombre d'actions mises en place, le nombre de participants, ainsi que les effets produits sur la relation parent-enfant.

Une commission sur la faisabilité de la création d'un lieu parent-enfant de type ludothèque

Une commission de travail sera créée en associant les partenaires et le REAAPY.

Les ludothèques sont des équipements culturels où se pratiquent le jeu libre, le prêt et des animations ludiques. Elles accueillent ensemble des publics de tout âge et sont ouvertes aux collectivités les plus diverses (écoles, crèches, centres de loisirs, institutions spécialisées...). Elles proposent du jeu sur place, du prêt, des animations, du conseil. Ce sont des lieux ressource pour les parents et les professionnels. En favorisant le jeu, les ludothèques aident les enfants à grandir et les parents à vivre des moments privilégiés avec eux. Convivialité, éducation, socialisation et plaisir font le quotidien des ludothèques.

L'évaluation de l'action se fera au regard de la production d'une étude de faisabilité.

Maîtriser la langue et les codes sociaux pour une meilleure insertion sociale et/ou professionnelle de la famille

Pour cela, nous favoriserons l'accès aux ateliers de Français et mettrons en place un maillage du territoire (information dans les communes de la CCPFY, partenariat avec les bailleurs sociaux et le public RSA).

Les moyens nécessaires sont le passage à 24h/semaine du temps de travail du coordinateur de l'Espace Savoirs et les bénévoles.

Pour évaluer l'action, les indicateurs seront l'organisation pérenne de l'activité et l'évaluation des personnes concernées sur l'écart entre l'offre et la demande, ainsi que les actions partenariales développées.

Animation Collective Familles

| Les principaux problèmes | Les changements que l'on veut opérer | Les objectifs généraux | Les objectifs opérationnels | Les moyens | Les indicateurs de bilan |
|--|---|---|---|---|---|
| <p>Précarité de certaines familles monoparentales</p> <p>Manque d'espaces (hors petite enfance) de lieu d'échange, rencontre, écoute parents de droit commun</p> <p>Contrainte de mobilité pour l'accès aux activités</p> <p>Injonctions paradoxales liées aux capacités parentales (autonomie, responsabilité...), travail/familles</p> <p>Evolution des structures familiales nucléaires et élargies</p> | <p>Les parents ont les outils et les informations pour mieux assurer leur fonction parentale sur Rambouillet et le Sud Yvelines</p> | <p>Etre un élément moteur du REAAPY sur le Sud Yvelines</p> | <p>Développer le réseau partenarial et impliquer les parents dans le REAAPY. Monter des projets partenariaux qui favorisent le lien parents-enfants</p> | <p>Référent famille</p> <p>Mise en lien avec les associations locales, les fédérations de parents d'élèves, les services municipaux</p> | <p>Présence des parents dans les réunions du REAAP</p> <p>Présence/investissement des partenaires</p> <p>Projets partenariaux</p> |
| | | <p>Développer des lieux de débat et d'échange</p> | <p>Poursuivre la dynamique lancée avec les « 1, 2, 3 familles »</p> | <p>Intervenants spécialisés en privilégiant les structures locales</p> | <p>Nombre de participants</p> <p>Profil du public</p> |
| | | <p>Développer les réseaux d'entraide, de type bourse de transport</p> | <p>Cf axe « Lutter contre l'isolement » du projet social</p> | <p>Cf axe « Lutter contre l'isolement » du projet social</p> <p>Type d'entraide mise en place</p> <p>Participation des parents</p> | |
| | | <p>Créer des outils d'entraide</p> | <p>Formation babysitting</p> | <p>Solliciter le TASSY</p> <p>Bénévoles</p> <p>Lien avec les espaces jeunes en demande de formation (Le Perray, Epernon) / Développer le partenariat avec des structures sanitaires et sociales</p> | <p>Nombre de formations</p> <p>Nombre de participants</p> <p>Nombre de parents demandeurs</p> <p>Evaluation offre//demande</p> |
| | | <p>Entraide scolaire et aide à l'orientation en lien avec le CIO</p> | <p>Partenariat (CIO, Mission Locale)</p> <p>Informateur jeunesse</p> | <p>Participation des parents et du jeune par l'accompagnement et aide à la prise d'autonomie</p> | |

| | | | | | |
|--|--|---|--|---|--|
| | | Permettre aux familles d'avoir un lieu ressource pour s'informer et s'orienter | Développer des permanences d'accès aux droits, d'information jeunesse, d'information santé... | Cf axes « Lutter contre l'isolement » et « Jeunesse et insertion » du projet social | Cf axes « Lutter contre l'isolement » et « Jeunesse et insertion » du projet social |
| | | Développer les EVS sur la CCPFY | Cf axe « Animation du territoire visant un renforcement du lien social » du projet social | Cf axe « Animation du territoire visant un renforcement du lien social » du projet social | Cf axe « Animation du territoire visant un renforcement du lien social » du projet social |
| | | Apaiser les conflits | Maintien de l'APME | Prêt de la salle Actions communes | Nombre de médiations Nombre d'actions partenariales |
| | | Etudier les possibilités d'adaptation de nos fonctionnements au regard des évolutions sociétales et familiales | Maintenir le quotient familial et réflexion/adaptation sur la politique tarifaire | Création d'une commission de travail sur la politique tarifaire et les rythmes d'activité liés aux nouvelles familles | Etude par le CA Analyse de l'évolution de la population QF adhérente au centre |
| | | Favoriser le lien parent-enfant | Etude de faisabilité d'un espace parents-enfants de type ludothèque Conférences-débats « 1, 2, 3 Familles » Ateliers parents-enfants Ateliers orientation | Commission de travail en associant les partenaires et REAAP | Production d'une étude de faisabilité |
| | | Maîtriser la langue et les codes sociaux pour une meilleure insertion sociale et/ou professionnelle de la famille | Accès aux ateliers de Français et maillage du territoire (information dans les communes de la CCPFY, partenariat avec les bailleurs sociaux et le public RSA) | Augmentation du temps de travail du coordinateur Bénévoles | Organisation pérenne de l'activité Evaluation personnes concernées : demandes// demandes traitées (offre// demande) Nombre d'actions partenariales |